

RAPPORT ANNUEL

2014

sur le prix et la qualité  
du service public d'élimination  
des déchets ménagers et assimilés

**TrinovaL**

[WWW.TRINOVAL.FR](http://WWW.TRINOVAL.FR) TRIER.INNOVER.VALORISER

Syndicat Mixte Interdépartemental  
de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères  
de la Picardie Ouest

# Sommaire

---

## 2 Sommaire

---

## 6 La structure

---

### 6..... Historique

8..... *La collecte*

8..... *Le traitement*

### 8..... Compétences

### 10..... Fonctionnement

10..... *Comment ça marche ?*

11..... *Les élus :*

12..... *Organigramme du personnel*

12..... *La Direction Générale des Services*

## 14 La collecte

---

### 14..... Déchetteries

15..... *Déchets acceptés et refusés en déchetterie*

15..... *Fréquentation*

16..... *Quantités collectées dans les déchetteries en 2014 (en tonnes)*

### 17..... Collectes : des OMR, du verre, du sélectif

17..... *Logistique des collectes*

18..... *Collecte sélective des papiers et emballages*

18..... *Verre*

19..... *Flux des déchets collectés en porte à porte & apports volontaires*

### 20..... Recycleries

20..... *Deux ressourceries, deux associations*

## 22 Le traitement

---

### 22..... Centre de stockage des déchets non dangereux

- 24..... *Fonctionnement*
- 24..... *Tonnages reçus au centre de stockage des déchets non dangereux*

## **25..... Centre de tri**

- 25..... *Valorisation matière au centre de tri*
- 26..... *Destination recyclage*
- 30..... *Synoptique de la Chaîne de tri*

## **32..... Plateforme de compostage**

- 33..... *Tonnages admis sur la plateforme de compostage*

# 34 Les indicateurs

---

## **34..... Communication**

- 34..... *Eco-responsabilité - Eco-conception*
- 34..... *Supports de communication*
- 37..... *Statistiques globales du site internet [www.trinova.fr](http://www.trinova.fr) :*
- 37..... *Sondage dépliant dA information "Tricycle" :*
- 38..... *Animations scolaires et sensibilisation*
- 38..... *Visites de site*

## **39..... Programme local de prévention des déchets**

- 39..... *Objectifs*
- 39..... *Les moyens humains*
- 40..... *Les ateliers en détail*
- 40..... *La présence terrain*
- 41..... *Les résultats*
- 41..... *Sensibilisation au compostage*
- 42..... *Opération Poules 2*

## **44..... Sécurité, santé & environnement**

- 44..... *Les certifications et la politique santé sécurité environnement de Trinova*
- 45..... *Les installations de Trinova et la réglementation associée.*

## **46..... Budget**

- 46..... *Dépenses*
- 49..... *Recettes*

## **52..... Ressources humaines**

- 52..... *Répartition des emplois*
- 52..... *Absentéisme par motif en nombre de journées*
- 52..... *Formation des agents*
- 53..... *Répartition des formations en nombre de jours de formation*

# 54 Conclusion

---

# 56 Lexique

---





## Édito

Notre activité évolue dans un contexte systémique fortement concurrentiel, dans lequel Service Public de qualité rime avec industrialisation. Mais ce sont bel et bien les femmes et les hommes qui composent notre structure qui exercent cette activité auprès des usagers, et il en va de la nature même du service public de maintenir un œil humain sur ce que nous produisons. Si demain notre collectivité venait à disparaître, l'équilibre que nous avons atteint, tant en matière de finances qu'en matière d'emploi, serait rayé par la sphère privée.

Résister sur notre territoire est le seul moyen de pérenniser tout ce que nous avons construit ensemble, élus, personnel, municipalités, usagers ou partenaires. Car ce que nous incarnons en 2014 est aussi le résultat des efforts de tous. N'oublions pas que si nous exerçons notre compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers en qualité d'agent public, c'est également parce que Trinoval est notre collectivité à tous. Il est tout autant logique d'attendre que nous fournissions un service de qualité, qu'il est indispensable de se responsabiliser et de se rassembler autour de **notre** collectivité pour qu'elle le demeure. Si nous n'assurons pas la pérennité de Trinoval aujourd'hui, qui en exercera les compétences demain ?

Heureusement, dégager une stratégie pérenne pour notre secteur d'activité, en pleine mutation, rime également avec enthousiasme. Nous évoluons dans un secteur d'activité primordial pour l'environnement, et nous devons être fiers de la manière dont nous l'exécutons. La qualité de notre travail ne serait pas aussi perceptible si nous ne maintenions pas l'humain au premier plan de nos considérations.

J'aime comparer notre syndicat au fonctionnement d'une entreprise, mais ce discours n'a de valeur que si nous gardons à l'esprit que nous n'en sommes pas une.

*Jean-Claude BILLOT*  
**Président de Trinoval**

# La structure

## 01 HISTORIQUE



### 1980

Création du SIRTOM des 4 cantons.

Créé en 1980, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères regroupe les cantons de Hornoy-le-Bourg, de Oisemont, de Poix-de-Picardie et de Molliens-Dreuil autour d'un même projet de collecte en régie et de création d'une décharge.

### 1982

Exploitation d'un centre d'Enfouissement Technique : « la décharge de Lincheux ».

Adhésions pour la collecte et le traitement :

- 1996 : canton d'Hallencourt,
- 2000 : canton de Picquigny,
- 2001 : canton de Conty, qui vient de construire la déchetterie de Loeuilly.

### 1996

Construction du centre de tri et de la déchetterie de Thieulloy l'Abbaye.

La collecte sélective est mise en place en octobre 1996.

Contrat de traitement avec le SIVOM de Formerie.

### 2001

Le SIRTOM devient le SIROM des 7 cantons pour la collecte (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères).

Création du SMITOP pour le traitement (Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des déchets ménagers de l'Ouest Picard).

En 2001, le SMITOP (Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des déchets de l'Ouest Picard) regroupe 247 communes de deux départements (l'Oise et la Somme), soit 91 098 habitants. Ces communes sont réparties dans onze cantons (sept dans la Somme et quatre dans l'Oise). Les deux structures qui sont à la base de la naissance du SMITOP et qui par ailleurs conservent la compétence collecte sont d'une part la Communauté de Communes de la Picardie Verte et d'autre part le SIROM des 7 cantons (ex- SIRTOM).

### 2004

Six communes quittent le syndicat pour rejoindre la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole, il s'agit des communes de Bovelles, Clairly-Saulchoix, Creuse, Guignemicourt, Pissy et Revelles représentant 1972 habitants.

### 2009

Le SMITOP est dissout et le SIROM des 7 cantons devient le Syndicat Mixte Interdépartemental de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) - Picardie Ouest.

Les adhérents sont alors soit des communes indépendantes (c'est le cas des communes des cantons de Hallencourt, Oisemont et Picquigny), soit de communautés de communes (CCSOA, CCCConty, CCPV). Les communes ou communautés de communes de la

Somme adhérent à la fois pour la collecte et le traitement tandis que la CCPV assure sa collecte et n'adhère que pour le traitement.

## 2010

Adhésion des communes de Cerisy-Buleux, Framicourt, Le Translay et Rambures.

Conteneurisation de la collecte sélective.

Modernisation du centre de tri.

## 2011

La gestion du centre d'enfouissement et de la plateforme de compostage, au travers d'une prestation de service, a été confiée à IKOS Environnement, fort de son expérience en matière de gestion de centre d'enfouissement.

Inauguration de la nouvelle chaîne de tri.

Mise en place du Programme de Prévention des Déchets, qui nous engage sur une période de cinq ans par la mise en place d'actions concrètes avec pour objectif la réduction de 7% des déchets.

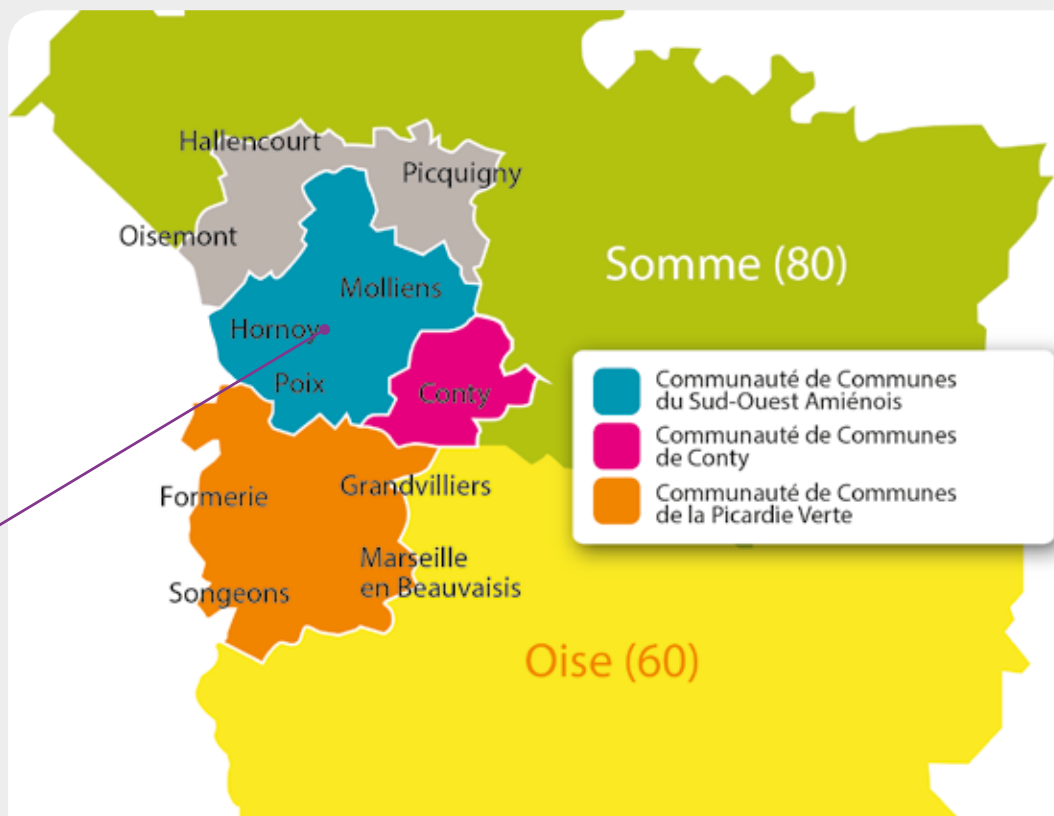
## 2012

Dans un contexte à forte concurrence commerciale, et pour se différencier des autres syndicats, la collectivité a engagé en 2012 un travail de refonte de son identité visuelle. La marque «Trinoval» est née fin 2012 avec pour mots d'ordres le tri, l'innovation, et la valorisation.

## 2013

Conteneurisation de la collecte des ordures ménagères.

*Centre de traitement des déchets ménagers de Thieulloy l'Abbaye*



# 02 COMPÉTENCES

Le Syndicat Mixte gère le service public de collecte et de traitement des déchets des ménages et assure l'élimination des autres déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières.

LA COLLECTE concerne notamment :

.....

- la collecte hebdomadaire en porte à porte des ordures ménagères et assimilées (C1<sup>#</sup>),
- la collecte sélective toutes les 2 semaines en porte à porte des matières recyclables (C05<sup>#</sup>),
- la collecte par apport volontaire du verre,
- la gestion des quatre déchetteries.



**65 843 habitants \***  
**secteur Somme**

<sup>#</sup> collecte en 1 passage

<sup>#</sup> passage 1 fois sur 2

LE TRAITEMENT comporte + :

.....

la gestion et les investissements

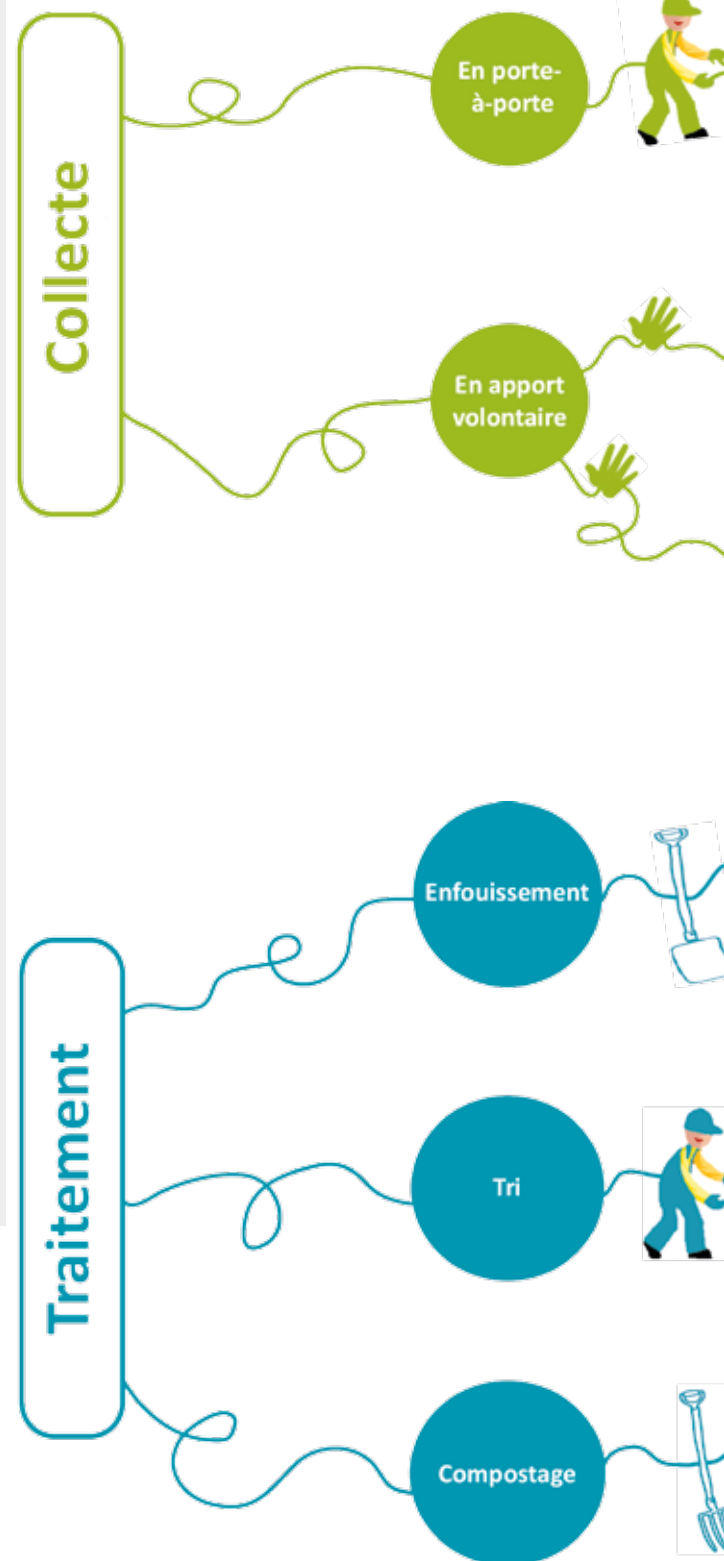
- du centre d'enfouissement technique,
- du centre de tri,
- des plateformes bois et déchets verts.



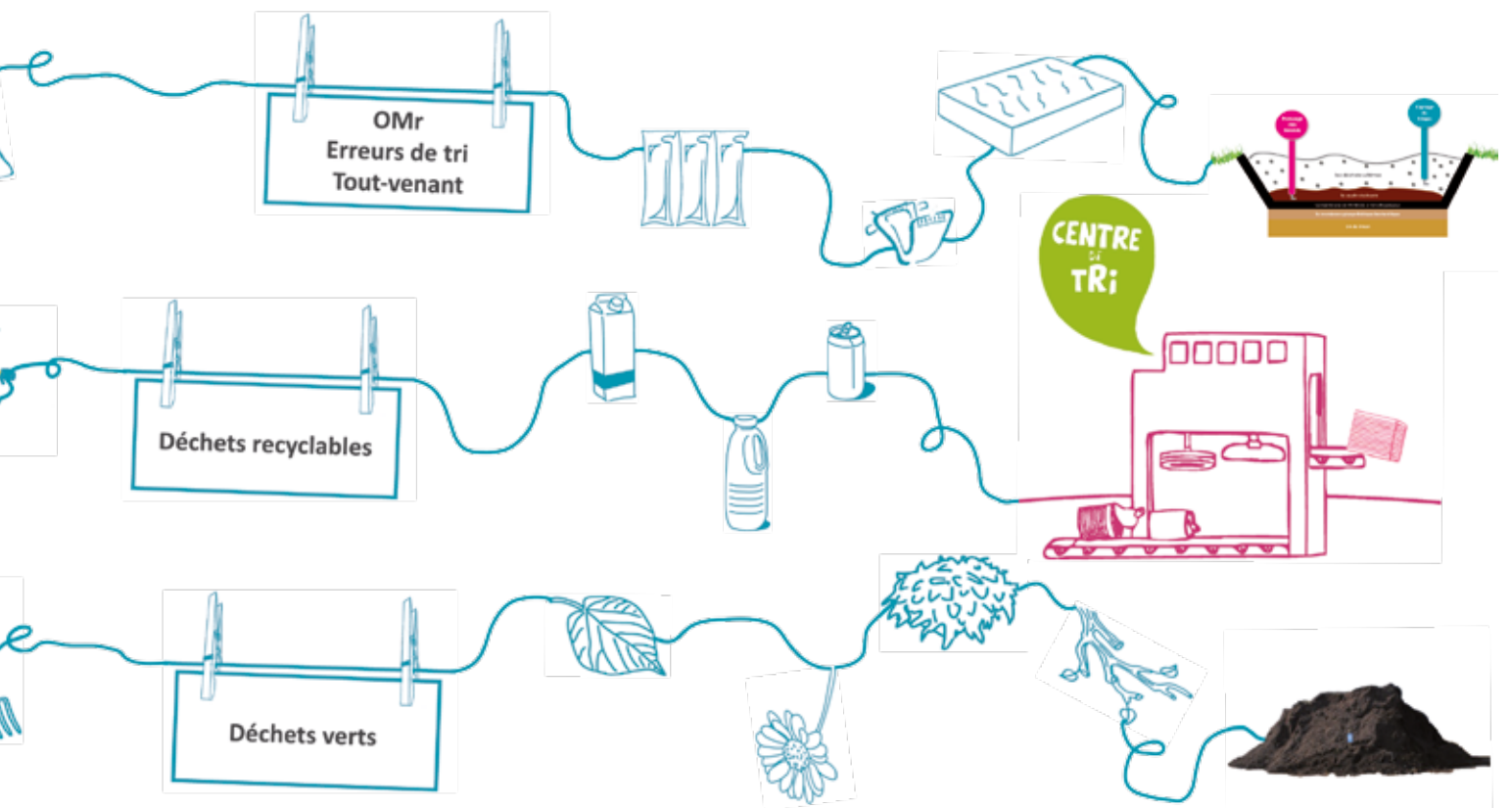
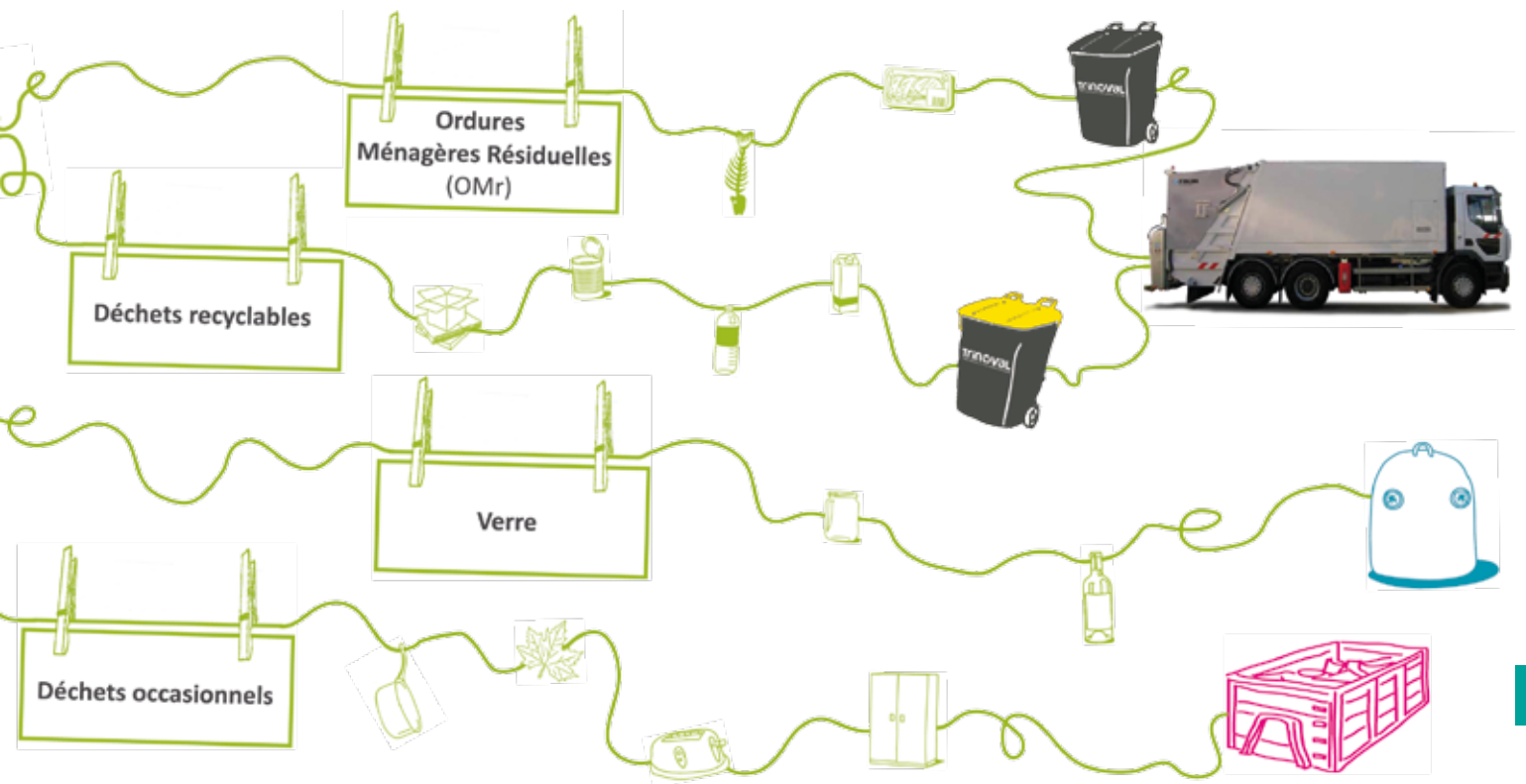
**98 175 habitants \***  
**Somme + Oise**

\* Gestion confiée à IKOS Environnement en janvier 2011

\* source recensement INSEE de la population légale 2012







# 03 FONCTIONNEMENT

TRINOVAL est dirigé par un Comité Syndical constitué de 186 membres qui ont été désignés par les communes adhérentes à titre individuel ou les Communautés de communes qui les représentent.

Composé du Président, des Vice-présidents et d'une partie des membres du Comité, le Bureau est chargé de préparer les travaux et de prendre des décisions inhérentes au fonctionnement du Comité Syndical. Ses membres ont été désignés à l'occasion de l'Assemblée Générale Constitutive.

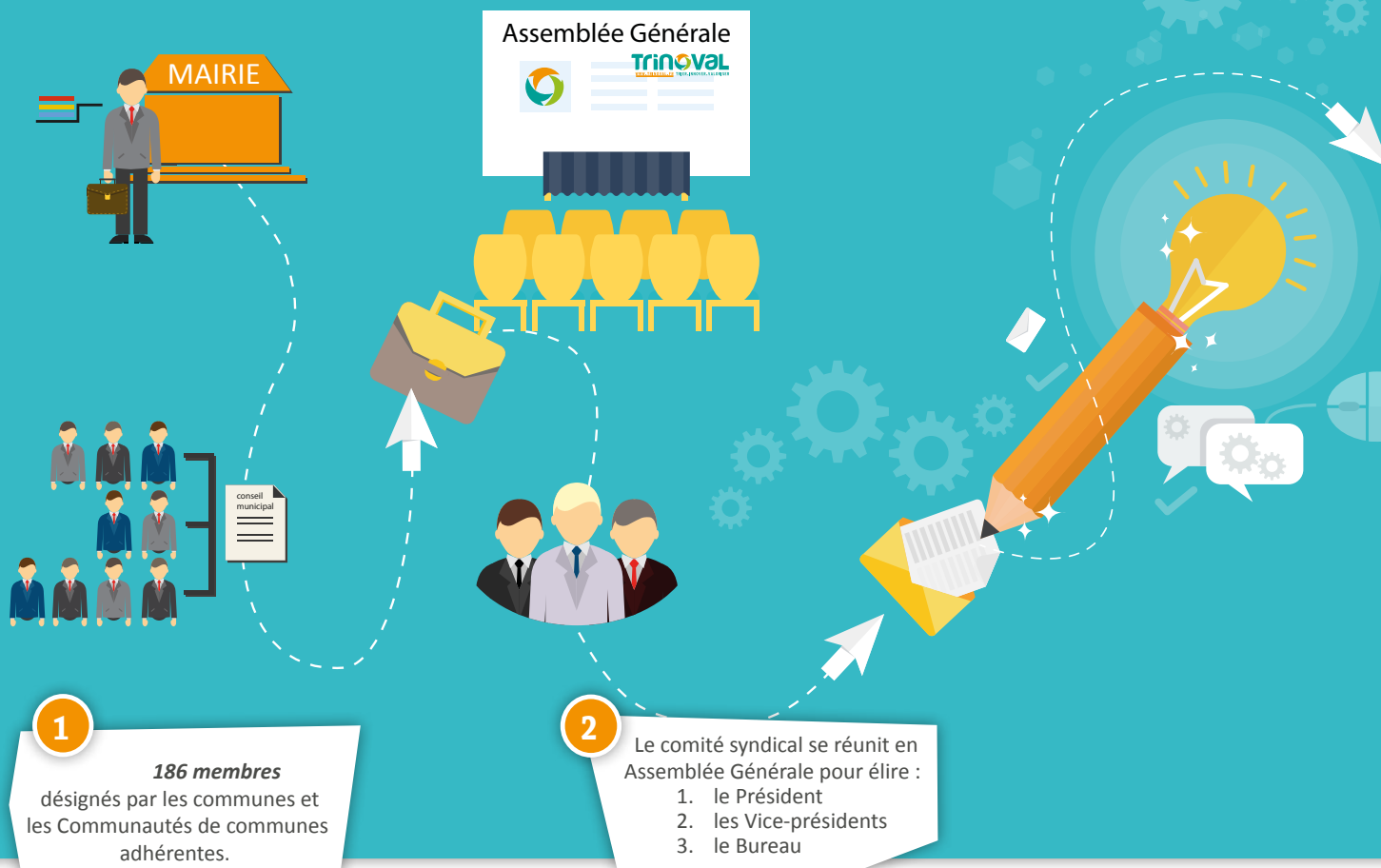
Enfin, 7 Commissions de travail ont été constituées : chaque commission réunit ses membres chaque fois que cela est nécessaire pour discuter des sujets qui lui sont propres. Leurs thématiques se décomposent comme suit :

- Commission Affaires Générales,
- Commission Finances,
- Commission Traitement,
- Commission Collecte,
- Commission Collecte en apports volontaires et déchetteries,
- Commission Communication,
- Commission Appel d'Offres.

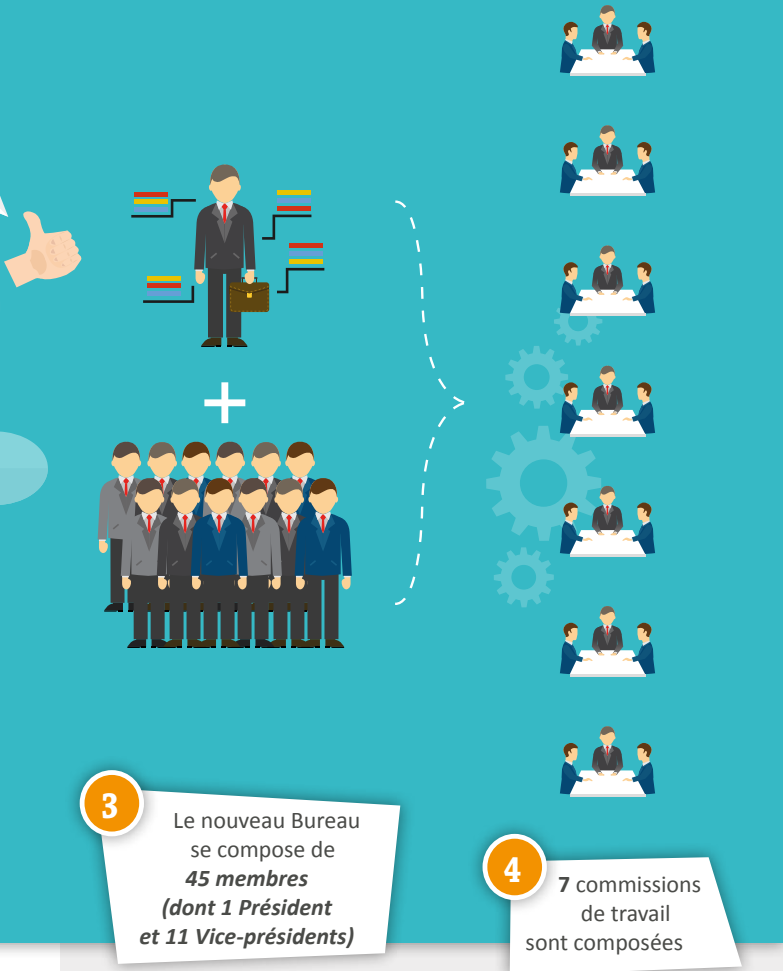
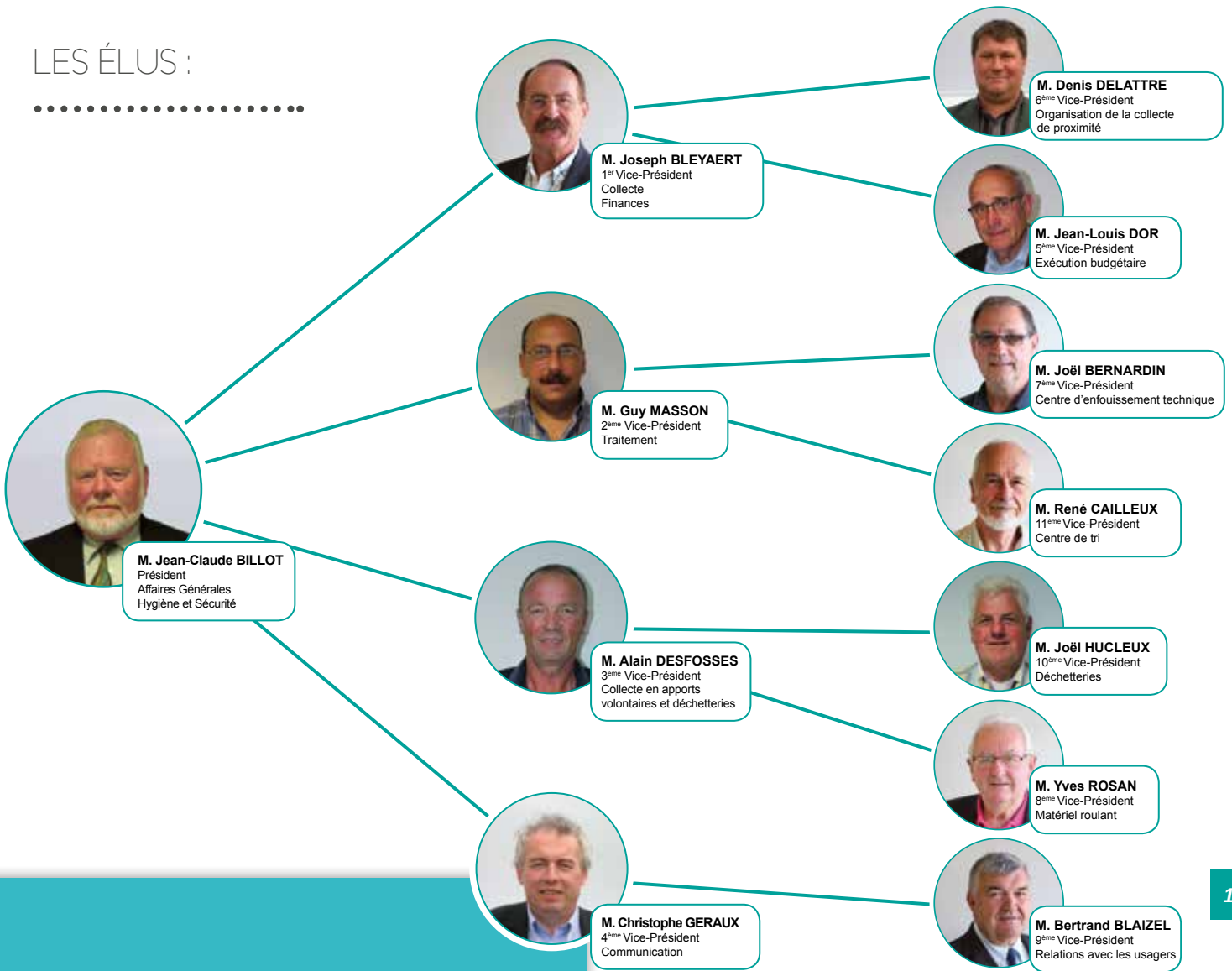
## COMMENT ÇA MARCHE ?

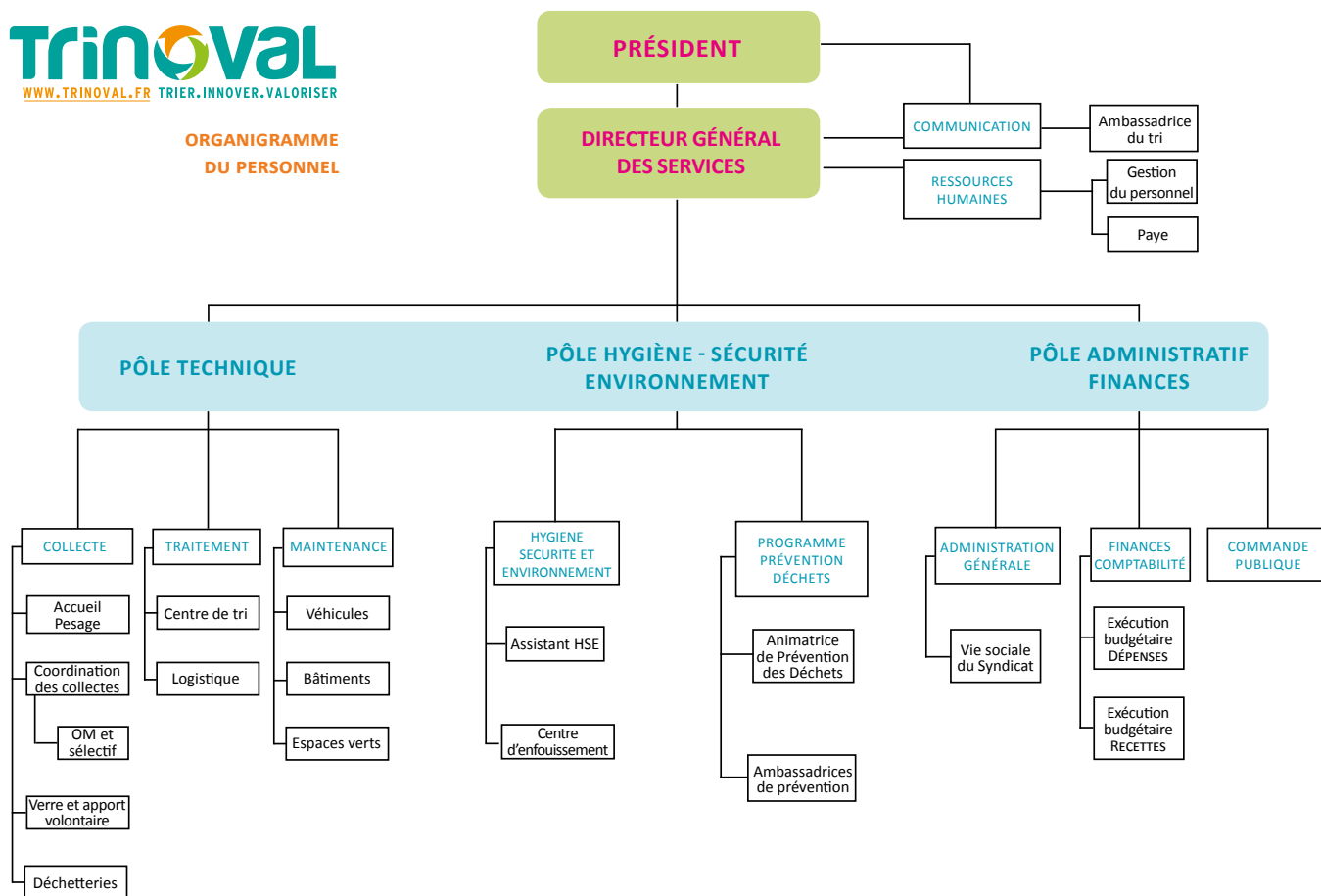
.....

## LE COMITÉ SYNDICAL



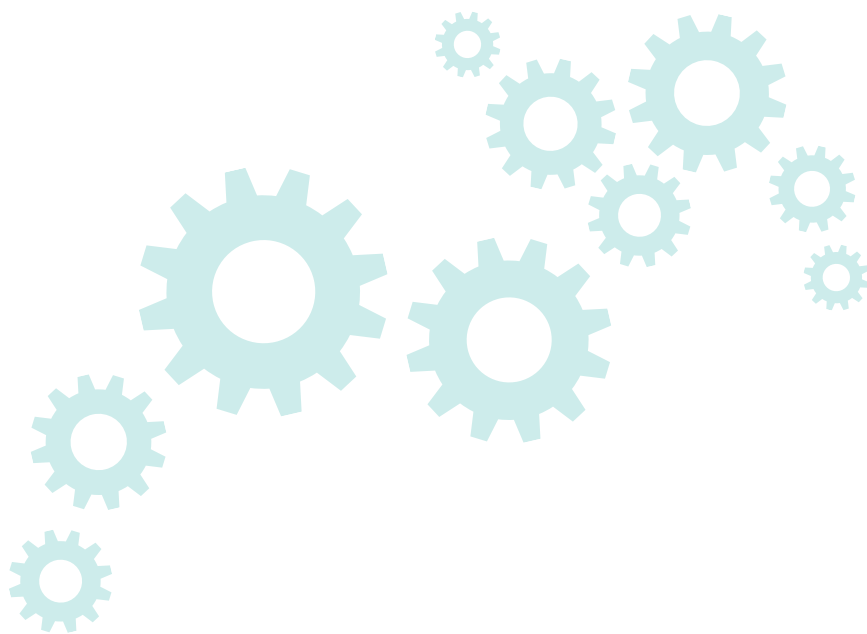
# LES ÉLUS :





## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Monsieur Patrick BEUVRY est Directeur Général des Services depuis janvier 2010. Chef d'orchestre de la structure publique, il permet à la collectivité de maintenir son niveau de compétences au plus près des attentes et préoccupations des usagers. En interne, il conseille les élus dans le développement de stratégies adaptées au contexte économique et coordonne les projets au sein des différents pôles d'activité qui composent le Syndicat. En externe, la Direction Générale des Services se veut tournée vers le développement économique et la pérennité du site.



# La collecte

## 01 DÉCHETTERIES

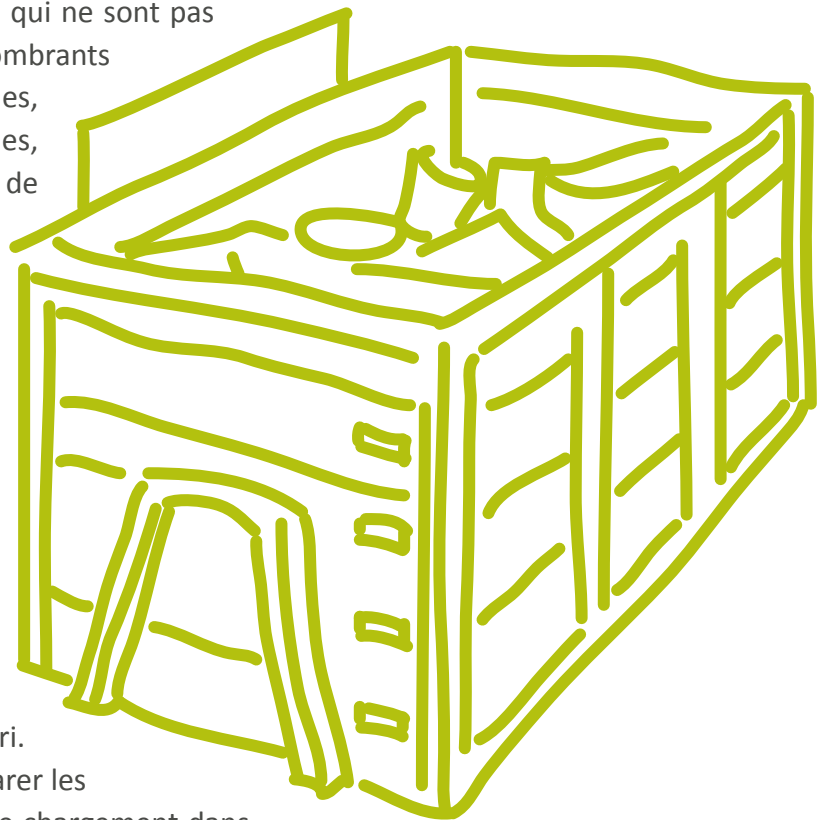
Signataire de la charte "Qualité de Réseau Déchetteries de la Somme", Trinoval dispose de quatre déchetteries réparties sur le territoire.

Une déchetterie est un espace clos dans lequel les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : déchets encombrants (appareils électroménagers et informatiques, meubles...), produits toxiques, inflammables, polluants (huiles de moteur, batteries de voiture, peintures, solvants...), déchets verts (tontes de pelouse, élagage, feuilles mortes...), gravats, ferrailles... Les déchets sont ensuite acheminés, selon leur nature, vers les filières de valorisation adaptées.

Des conditions particulières règlementent l'accès aux déchetteries pour les particuliers, mais aussi pour les communes, les artisans, commerçants, agriculteurs et petites entreprises.

Un gardien effectue l'entretien, accueille les particuliers et explique les consignes de tri.

Pour limiter l'attente, il est conseillé de séparer les déchets en fonction de leur catégorie dès le chargement dans le véhicule. Il faut également faire en sorte que le chargement arrive dans son intégralité.



# DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS

## EN DÉCHETTERIE



# NON

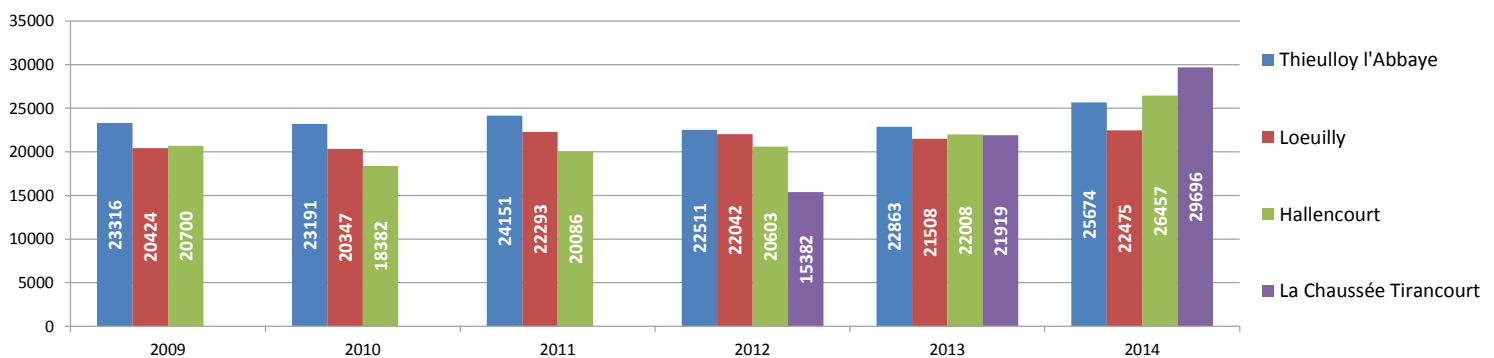
- ▶ **Ordures ménagères,**
- ▶ **Cadavres d'animaux,**
- ▶ **Médicaments,**
- ▶ **Déchets industriels,**
- ▶ **Explosifs,**
- ▶ **Déchets radioactifs,**
- ▶ **Pneus,**
- ▶ ...

- ▶ **Déchets verts,**
- ▶ **Emballages ménagers,**
- ▶ **Piles, batteries, néons, ampoules de nouvelle génération,**
- ▶ **Déchets ménagers spéciaux,**
- ▶ **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques,**
- ▶ **Papiers et cartons,**
- ▶ **Déchets inertes non souillés,**
- ▶ **Ferraille,**
- ▶ **Huile de vidange,**
- ▶ **Textiles,**
- ▶ **Tout venant : déchets n'entrant pas dans les autres catégories à l'exception des déchets interdits ou acceptés sous conditions.**

listes ci-dessus non exhaustives

15

## FRÉQUENTATION



La Chaussée Tirancourt  
22 332 visites \*

Thieulloy l'Abbaye  
23 618 visites \*

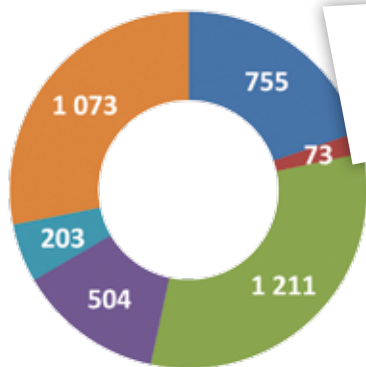
**4 DÉCHETTERIES**

Hallencourt  
21 373 visites \*

Loeuilly  
21 515 visites \*

\* en moyenne par an

QUANTITÉS COLLECTÉES DANS LES DÉCHETTERIES EN 2014 (EN TONNES)



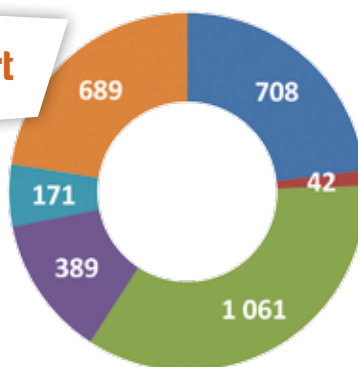
**Thieuloy l'Abbaye**



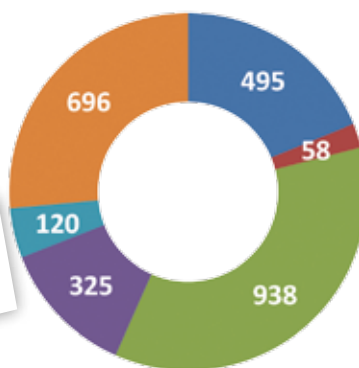
- OM
- recyclables
- déchets verts
- bois
- ferraille
- inertes et gravats



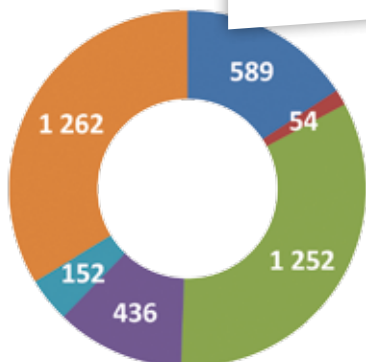
**Hallencourt**



**Loeuilly**



**La Chaussée Tirancourt**





# 02 COLLECTES : DES OMR, DU VERRE, DU SÉLECTIF

Le ramassage est effectué en régie à l'aide de camions avec bennes compactrices basées sur le site de Thieulloy l'Abbaye.

Le tonnage d'ordures ménagères collecté par les équipes de Trinoval en 2014 s'élève à **14 824 tonnes**. Au prorata, cela représente 225 kilos par habitant.

## LOGISTIQUE DES COLLECTES

Le service collecte de Trinoval, c'est, chaque jour :

- 6 tournées pour la **collecte des ordures ménagères résiduelles** ;
- 4 tournées pour la **collecte sélective**, dont une dédiée à la collecte des cartons des professionnels.

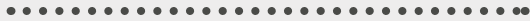


Le parc des véhicules comprend 14 bennes compactrices équipées de lève-conteneurs. Il est renouvelé à hauteur de 2 camions par an. Le parc comprend également 3 camions pour la collecte du verre et 3 camions ampliroll pour le transfert des déchetteries. L'entretien courant des véhicules est assuré en régie dans un **atelier basé à Thieulloy l'Abbaye**.

Le service s'est restructuré en initiant dès 2013 la conteneurisation des ordures ménagères et en modifiant les tournées de collecte. Les nouveaux bacs noirs facilitent aujourd'hui le geste de tri des déchets. Ils sont destinés à recevoir tout ce qui était mis auparavant dans les sacs noirs, et viennent en complément du bac de déchets recyclables. En chiffres, presque 30 000 bacs de 240 litres ont été distribués sur 161 communes de notre territoire, à raison de 3000 bacs en moyenne par semaine, par 10 équipes de distribution travaillant du lundi au vendredi de 10h à 19h.



La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés a édité une recommandation « R437 » avec pour objectif de cadrer les bonnes pratiques de la collecte des déchets ménagers et assimilés. En réponse à cette recommandation, nous avons initié la réforme des plans de tournées, après différentes étapes de concertations effectuées avec les élus, afin de trouver l'équilibre face aux nécessités réglementaires qui s'imposent à tous (communes, Trinoval et usagers).



Le ramassage du verre est effectué en régie par Trinival sur le territoire de la Somme à l'aide de deux camions auprès des 350 points d'apports volontaires constitués par des conteneurs à verre de 2 à 5 m<sup>3</sup> répartis sur le territoire. On compte environ un conteneur à verre pour 179 habitants.

En 2014, Trinival a collecté un peu plus de 2 869 tonnes de verre.

## COLLECTE SÉLECTIVE DES PAPIERS ET EMBALLAGES



Le ramassage est effectué en régie à l'aide de camions avec bennes compactrices équipées de lève-conteneurs.

La collecte s'inscrit dans un programme de prévention des troubles musculosqueletiques et d'ergonomie des postes de travail. Dans le cadre d'une démarche participative, présentez votre bac couvercle fermé, roulettes et poignées face à la route, logo face au trottoir. Il doit être sorti la veille du ramassage.

En 2014, nos équipes ont collecté 4 430 tonnes de papiers et emballages à recycler, soit 67 kg par habitant.

## CONSIGNES DE TRI

- le plastique
- le papier/carton
- le métal



plus d'infos dans le guide pratique du tri disponibles sur simple demande ou en téléchargement sur [www.trinival.fr](http://www.trinival.fr)



**ATTENTION ! JE NE METS PAS DE :**

- verre
- seringue
- mouchoirs en papier
- gobelets et vaisselle jetable
- couche culotte
- polystyrène
- pot de yaourt, pot de fleur
- restes de repas
- papier sali par des aliments

**DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE**

**ECO EMBALLAGES**



L'info en



Des bacs adaptés sont disponibles en prêt pour tous vos événements nécessitant un tri des déchets. Contactez-nous pour plus d'informations.

# FLUX DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE & APPORTS VOLONTAIRES

	Ordures Ménagères	CARTON	Verre	Déchets verts	Bois	Ferraille	Inertes	Amiante-ciment
<b>Collecte</b>								
secteur Trinoval	14 824,06	4 430,98	2 869,44					
Refus de tri centre de tri	725,26							
Ratios kg/hab.	225,14	67,30						
secteur CCPV	7 957,64	1 568,42						
Ratios kg/hab.	246,12	48,51						
<b>Déchetteries</b>								
Thieulloy	755,36	73,14		1 210,96	503,66	203,38	1 073,08	
Hallencourt	707,62	41,64		1 061,44	389,20	171,29	689,48	
Loeuilly	495,46	57,50		938,40	325,48	119,72	696,36	
La Chaussée Tirancourt	589,32	53,80		1 251,55	436,04	152,30	1 262,44	
<b>sous-total</b>	<b>2 547,76</b>	<b>226,08</b>		<b>4 462,35</b>	<b>1 654,38</b>	<b>646,69</b>	<b>3 721,36</b>	
Ratios kg/hab.	38,69	3,43		67,77	25,13	9,82	56,52	
Professionnels	538,55	1,98		15,88	29,20	0,00	204,36	
Particuliers communes	56,24	0,28		67,90	14,54	0,00	168,70	
<b>sous-total</b>	<b>594,79</b>	<b>2,26</b>		<b>83,78</b>	<b>43,74</b>	<b>0,00</b>	<b>373,06</b>	
Ratios kg/hab.	9,03	0,03		1,27	0,66	0,00	5,67	
CCPV								
Feuquières	721,42	53,66		0,00	491,74			
Grémévilliers	477,90	33,20		0,00	451,32			
CL DECAMP								
<b>sous-total</b>	<b>1 199,32</b>	<b>86,86</b>		<b>0,00</b>	<b>943,06</b>			
Ratios kg/hab.	37,09	2,69		0,00	29,17			
<b>Autres</b>								
CAT Condé Folie	23,48	17,12		0,00	4,30			
IKOS	919,12	1 007,94		0,00	0,00			69,48
NON CONFORMITE	1,34	0,00		0,00	0,00			0,00
<b>Totaux COLLECTE 2014</b>	<b>28 067,51</b>	<b>7 339,66</b>	<b>2 869,44</b>	<b>4 546,13</b>	<b>2 645,48</b>	<b>646,69</b>	<b>4 094,42</b>	<b>69,48</b>
<b>Totaux COLLECTE 2014 + refus de tri</b>	<b>28 792,77</b>							
Totaux 2013	29 011,03	7 777,01	2 937,68	3 855,06	2 584,34	580,66	4 023,20	20,40
<b>Ecart 2013 /2014</b>	<b>-0,752 %</b>	<b>-5,624 %</b>	<b>-2,323 %</b>	<b>17,926 %</b>	<b>2,366 %</b>	<b>11,372 %</b>	<b>1,770 %</b>	<b>240,588 %</b>

# 03 RECYCLERIES

## DEUX RESSOURCERIES, DEUX ASSOCIATIONS

Une ressourcerie a pour objectif d'offrir une seconde vie à des objets jetés ou destinés à l'être. Trinoval soutient ces projets et installe ainsi un caisson en déchetterie destiné à recevoir tous les objets qui sont susceptibles d'être réutilisés.



La « Brocante du Bricoleur », installée à Condé-Folie et pilotée par l'APH, (Association

Pour les Handicapés), a pour vocation la collecte et la valorisation d'encombrants ménagers. Son engagement citoyen : l'insertion par l'emploi dans le cadre d'une activité du réemploi.



La ressourcerie de Poix-de-Picardie est pilotée par l'API, Association Picarde d'Insertion. Les objets récupérés constituent le support d'activité de 16 salariés

du territoire, désireux de réaliser leur projet social et/ou professionnel.

L'API met ainsi « les encombrants au service de l'homme et de l'environnement ».

<p><b>POINT D'APPORT VOLONTAIRE</b></p> <p><b>RECYCLERIE</b></p> <p><b>DÉPOSEZ ICI</b> tous les objets réparables ou réutilisables qui pourront trouver une seconde vie en recyclerie.</p>   	<p><b>POINT D'APPORT VOLONTAIRE</b></p> <p><b>RECYCLERIE</b></p> <p><b>DÉPOSEZ ICI</b> tous les objets réparables ou réutilisables qui pourront trouver une seconde vie en recyclerie.</p>   
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Ces panneaux vous indiquent les bennes de point d'apport mis à votre disposition dans les déchetteries de Thieulloy l'Abbaye, Loeuilly et La Chaussée Tirancourt.



# Le traitement

## 01 CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

Les ordures ménagères résiduelles collectées par Trinoval, pour 65 843 habitants de la Somme et par la société Sépur pour 32 332 habitants de la CCPV, sont enfouies dans le centre de stockage des déchets non dangereux de Thieulloy l'Abbaye.



Ce centre est composé de 4 casiers de 20m de profondeur, 80m de large, 120m de longueur chacun. Un casier peut recevoir 150 000 tonnes de déchets et sa durée de vie est d'environ 5 ans (soit 600 000 tonnes et 20 ans pour l'ensemble du centre de stockage). Ces casiers ont été construits de façon à ne pas polluer le sous-sol (nappe d'eau souterraine) et suivant une réglementation stricte reprise dans l'arrêté préfectoral du 11 juin 2001 qui légifère la conception, l'exploitation, ainsi que la post-exploitation.

En plus des coûts de traitement (amortissement, personnel, matériel nécessaire, ...), chaque tonne d'ordures ménagères enfouie est assujettie à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). En application du Grenelle de l'Environnement, le montant de cette taxe varie si le centre de stockage est certifié ou non ISO 14001, si le biogaz est valorisé à +/- 75%,... Conformément à la réglementation, ce montant a progressivement augmenté de 2008 à 2015. L'objectif est de réduire l'impact environnemental du centre de stockage.

## Evolution du montant de la TGAP (en euros la tonne enfouie)

La prévention de la pollution, et la protection de ses salariés est au centre des préoccupations de Trinoval.

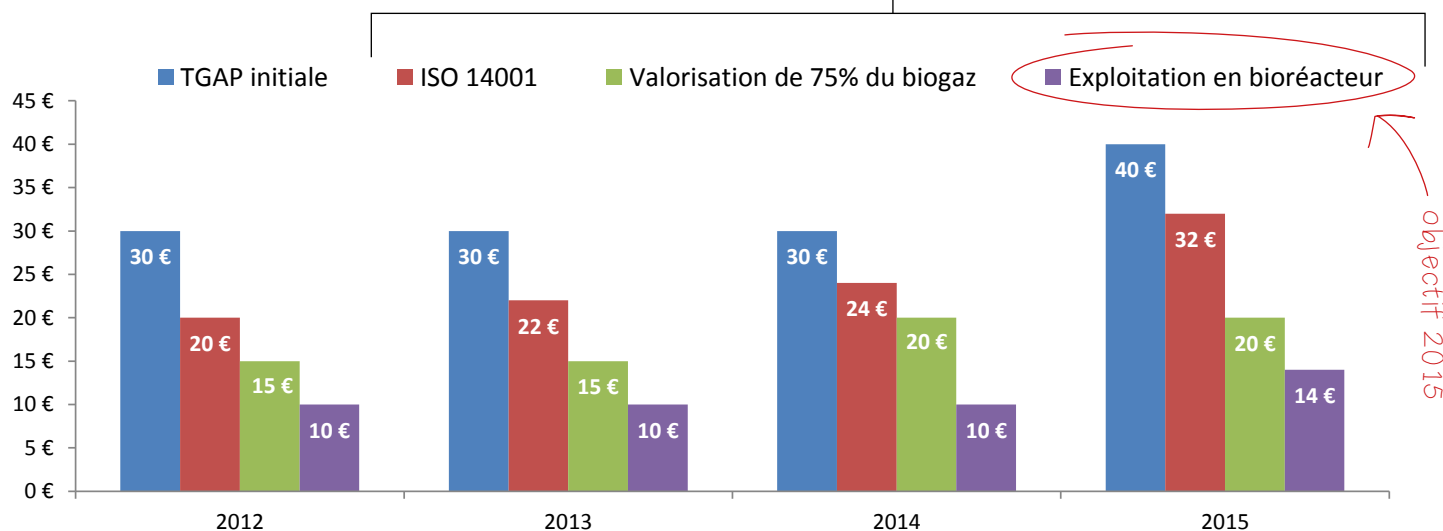
En effet, depuis 2004, le centre de traitement des déchets ménagers est certifié ISO 14001 et OHSAS 18001. Ces certifications attestent que le syndicat possède un système efficace de management de la sécurité et de l'environnement.

En 2014, l'installation d'une "chaudière évaporation" permet la valorisation de plus de 75% du biogaz.

ANNÉE	SANS CERTIFICATION ISO 14001	AVEC CERTIFICATION ISO 14001	SI VALORISATION DE 75% DU BIOGAZ
2008	9.90	8.10	
2009	15	13	10
2010	20	17	11
2011	20	17	11
2012	30	20	15
2013	30	22	15
2014	30	24	20
2015	40	32	20

23

TGAP si





Depuis la conteneurisation des ordures ménagères, les bacs noirs collectés en porte à porte par les camions bennes sont acheminés au centre de stockage.

Un compacteur “à pied de mouton” tasse et répartit les déchets. Un liquide noirâtre appelé "lixiviat", provenant de l’eau de percolation des déchets, apparaît et doit être traité. Une station épure les lixiviat. Les éléments traces

métalliques, l'azote et les matières organiques sont traités.

En fermentant, les déchets émettent du biogaz composé à 60% de méthane et à 30% de dioxyde de carbone. Le biogaz est capté, puis brûlé. Cela permet, conformément à la législation, de contribuer à diminuer de 21 fois les rejets de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone CO2/méthane CH4).

## TONNAGES REÇUS AU CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX \*

	SOMME			OISE			refus de tri	autres provenances	TOTAL Centre de stockage en tonnes
	collecte	déchetteries	sous-total	collecte	déchetteries	sous-total			
TOTAL en tonnes	14 824.06	2 547.76	17 371.82	7 957.64	1 199.32	9 156.96	725.26	1 538.73	28 792.77

\* Tonnage admissible maximum par arrêté préfectoral = 30 000 tonnes



# 02 CENTRE DE TRI

Les papiers et emballages recyclables collectés de façon sélective par V pour la Somme et par la société SEPUR pour la CCPV (Oise) sont triés dans le centre de tri de Thieulloy l'Abbaye.



PRODUIT	TOTAL
PAP/JNX <sup>1</sup>	1 168.10
EMR <sup>2</sup>	291.12
A5 <sup>3</sup>	997.60
PET coloré <sup>4</sup>	78.40
PET clair <sup>5</sup>	400.30
PEHD <sup>6</sup>	198.50
ACIER <sup>7</sup>	321.44
ALU <sup>8</sup>	23.70
ELA <sup>9</sup>	126.92
FILMS <sup>10</sup>	45.22
GDM <sup>11</sup>	1 504.70
<b>Total</b>	<b>5 881.26</b>
refus de tri <sup>12</sup>	725.26
refus de tri en %	12.33 %
<b>Total avec refus de tri</b>	<b>6 606.52</b>
ratio kg/an/hab hors verre	89.32
verre valorisé Centre de tri	2 869.86
verre CCPV (Oise)	1 170.10
<b>TOTAL valorisé</b>	<b>9 921.22</b>
ratio kg/an/hab verre inclus	150.68

## légende

- |    |            |                                                                           |
|----|------------|---------------------------------------------------------------------------|
| 1  | PAP/JNX    | papiers, journaux et magazines                                            |
| 2  | EMR        | cartons et cartonnets d'emballages d'origine ménagère                     |
| 3  | A5         | A5 : cartons ondulés                                                      |
| 4  | PET coloré | Polyéthylène téréphtalate coloré (ex : bouteille de soda)                 |
| 5  | PET clair  | Polyéthylène téréphtalate clair (ex : bouteille d'eau, bouteille de soda) |
| 6  | PEHD       | Polyéthylène haute densité (ex : bouteille de lait)                       |
| 7  | ACIER      | emballages en acier (ex : boîte de conserve)                              |
| 8  | ALU        | emballages en aluminium (ex : canette)                                    |
| 9  | ELA        | emballages pour liquides alimentaires - briques alimentaires              |
| 10 | FILMS      | films plastiques étirables                                                |
| 11 | GDM        | papiers et cartons n'entrant pas dans les catégories PAP/JNX et EMR       |
| 12 | refus      | erreurs de tri : polystyrène, pot de yaourt, barquette en plastique ...   |

## DESTINATION RECYCLAGE

.....

*Les emballages triés par les habitants sont recyclés après avoir été :*

- 1 > **Retriés au centre de tri de Thieulloy l'Abbaye** : les emballages y sont séparés par matériau avant d'être expédiés sous forme de balles dans les usines de recyclage.
- 2 > **Transformés dans des usines de recyclage** : les usines de recyclage transforment les matériaux en une nouvelle matière première (dite « secondaire »), réutilisée ensuite par les industriels pour fabriquer de nouveaux produits.

### Filières de recyclage de Trinoval

#### ALUMINIUM

Compiègne (60)  
Regeal Affimet

#### JOURNAUX

Grand Couronne (76)  
UPM Kymmene

#### ACIER

Dunkerque (59)  
Arcelor Mittal

#### BRIQUES ALIMENTAIRES

Laval-sur-Vologne (88)  
Novatissue

#### PLASTIQUE

Verdun (55), Colmar (68)  
et La Loyère (71)  
Valorplast

#### EMR

Contoire Hamel (80)  
DS Smith Packaging

#### VERRE

Reims (51)  
Oi Manufacturing





1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

416,12 tonnes de minerai de fer  
 et 201,26 tonnes de coke (charbon)  
 et 3 718,00 m<sup>3</sup> d'eau (consom. moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 1 453,55 MWh d'énergie (consom. moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)  
 et 570,48 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,08 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

3 531 888 boîtes de conserve "4/4"  
 soit une distance de 423,82 km si les conserves sont mises bout à bout  
 soit un volume de 3 319,96 m<sup>3</sup>

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

460,7 véhicules (une voiture de 2000 kg contient environ 750 kg d'acier)  
 ou 142 chariots de supermarché (45 kg l'un)  
 ou 394 803 boîtes de pétonque (200 grammes l'une)  
 Sur 1000 kg d'acier issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 800 kg d'acier recyclé



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

57,71 tonnes de bauxite  
 et 25,34 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 430,37 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)  
 et 163,34 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,08 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

1 500 000 canettes de 33 cl  
 soit une distance de 173,80 km si les canettes sont mises bout à bout  
 soit un volume de 521,40 m<sup>3</sup>

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

2 778 chaises (5 kg l'une)  
 ou 6 044 vélos (3 kg le cadre d'un vélo de course)  
 ou 13 800 trottinettes (1 kg le cadre)  
 Sur 1000 kg d'aluminium issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 800 kg d'aluminium recyclé



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

251,52 tonnes de bois  
 et 1 156,73 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 516,31 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)  
 et Tonnes éq CO<sub>2</sub> évitées : non significatif

2 Estimez les équivalences en emballages

4 880 709 briques de 1 litre  
 soit une distance de 815,08 km si les briques sont mises bout à bout  
 soit un volume de 30 987,31 m<sup>3</sup>

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

700 353 rouleaux de papier cadeau (120 grammes l'un)  
 ou 840 423 rouleaux de papier toilette (100 grammes l'un)  
 ou 3 680 100 paquets de 10 mouchoirs (23 grammes l'un)  
 Sur 1000 kg de papier issu de collectes sélectives, on obtiendra 667 kg de papier recyclé



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

3 454,26 tonnes de bois  
 et 118 407,30 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 25 176,06 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)  
 et 80,82 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,08 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

34 122 222 boîtes de céréales  
 soit une distance de 9 654,22 km si les boîtes sont mises bout à bout  
 soit un volume de 140 725,55 m<sup>3</sup>

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

3 333 842 caisses en carton peuvent contenir 6 bouteilles (200 g l'une)  
 ou 10 134 300 boîtes à chaussures (200 grammes l'une)  
 ou 40 537 200 boîtes à œufs (50 grammes l'une)  
 Sur 1000 kg de PC issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 825 kg de PC recyclé



Tonnes d'emballages triés

198,5 OK



Bouteilles et flacons PEHD



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

100,84 tonnes de pétrole brut <sup>?</sup>  
 et 61,93 tonnes de gaz naturel <sup>?</sup>  
 et 1 583,86 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) <sup>?</sup>  
 et 303,71 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

6 203 125 bouteilles de 1 litre <sup>?</sup>  
 soit une distance de 1 488,75 km si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de 6 203,13 m<sup>3</sup>

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

1 348 bancs publics (100 kg l'unité)  
 OU 13 478 bacs de collecte (10 kg l'unité pour un bac de 120 litres)  
 OU 1 481,10 km de tuyau (91 g le mètre de tuyau d'un diamètre de 63 mm)  
 Sur 1000 kg de PEHD issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 679 kg de PEHD recyclé.



Tonnes d'emballages triés

478,7 OK



Bouteilles et flacons PET



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

292,49 tonnes de pétrole brut <sup>?</sup>  
 et 93,83 tonnes de gaz naturel <sup>?</sup>  
 et 5 246,95 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) <sup>?</sup>  
 et 1 095,27 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

13 677 143 bouteilles de 1,5 litre <sup>?</sup>  
 soit une distance de 4 103,14 km si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de 20 515,71 m<sup>3</sup>

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

347 058 couettes (1 kg de fibres de PET recyclé dans une couette)  
 OU 867 644 pulls polaires (400 grammes l'unité)  
 Sur 1000 kg de PET issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 725 kg de PET recyclé.



Tonnes d'emballages triés

4 040 OK



Verre



### 1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

2 654,20 tonnes de sable  
 et 403,80 tonnes de calcaire  
 et 4 714,88 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)  
 et 5 905,13 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) <sup>?</sup>  
 et 1 888,48 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

### 2 Estimez les équivalences en emballages

8 977 770 bouteilles de 75 cl <sup>?</sup>  
 soit une distance de 2 693,33 km si les bouteilles sont mises bout à bout  
 soit un volume de 6 733,33 m<sup>3</sup>

### 3 Découvrez une sélection de produits recyclés

8 636 622 nouvelles bouteilles de 75 cl (450 grammes l'unité)  
 Sur 1000 kg de verre issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 962 kg de verre recyclé.







Photos : Bernard Martinez - Eco-Emballages

**1<sup>ère</sup> étape : le tri à la maison**

**Les erreurs de tri à éviter :**  
le verre, le polystyrène, les seringues, les aiguilles, les restes de repas, les couches-culottes, **et, parmi les "inconcevables" :** les cadavres d'animaux, les vicères.

**Merci de penser au Personnel !**



**2<sup>ème</sup> étape : la collecte**

**Astuce pour aider la collecte :**  
Conteneur à présenter roulettes et poignées face à la route, logo face au trottoir.  
**Sortir son bac la veille**

**3<sup>ème</sup> étape : le centre de tri**



Le camion de collecte dépose les emballages dans le centre.



# LA CHAÎNE DE TRI



Vos déchets sont alors transformés en de nouveaux produits prêts à être consommés.



Les différents acheminements vers les usines de traitement.



Un chargeur met les emballages dans une trémie.



Un tapis achemine les emballages dans la cabine de pré-tri.



Les erreurs de tri sont écartées et les gros cartons sont triés.



## TRINOVAL



Un crible sépare les corps creux (bouteilles en plastique, boîtes de conserve, ...) des corps plats (papiers, cartonnettes, ...) et les orientent vers deux cabines de tri distinctes.



Un aimant récupère l'acier



Chaque type d'emballage est trié en fonction des critères de reprise des entreprises du recyclage.



Une presse met en "balles" les emballages et les prépare ainsi pour le transport.



Les balles sont transportées vers les entreprises de recyclage.

## 03 PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Les déchets verts issus de la collecte en déchetterie sont acheminés sur la plateforme de compostage de Thieulloy l'Abbaye.

Elle a été construite en 2001, en même temps que 2 casiers du centre de stockage des déchets non dangereux. La gestion de cette plateforme a été confiée à IKOS Environnement, via une prestation de service.



Les déchets verts sont passés dans un broyeur afin de réduire leur volume et leur granulométrie, et ainsi faciliter et accélérer la fermentation.

Ainsi broyés, ils sont mis en andains (tas de forme allongée) et sont retournés régulièrement pendant 4 mois afin d'apporter de l'oxygène aux bactéries. L'arrosage est dosé suivant la pluviométrie. Il s'effectue avec les lixiviats traités (voir le centre de stockage). Pendant ces 4 mois de compostage, les déchets verts se décomposent, il s'agit d'une fermentation aérobie (en présence d'air), la

température des andains peut atteindre 70°C. Des analyses de la valeur agronomique et des ETM (Eléments Traces Métalliques) sont effectuées en laboratoire extérieur afin de garantir les qualités du compost. Le compost réalisé est conforme à la norme NFU 44051, gage de qualité pour les acheteurs.

Ensuite, après les 4 mois de process, le compost est criblé et vendu aux particuliers dans les déchetteries, aux communes et aux agriculteurs selon un prix fixé par l'assemblée délibérante.



## POURQUOI NE PEUT-ON PAS METTRE LES DÉCHETS VERTS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Les déchets verts ne sont pas considérés comme des déchets ménagers. La mise en décharge des déchets est réservée, depuis le 1er juillet 2002, aux déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés. Les déchets verts doivent donc faire l'objet d'une valorisation : ils ont un impact négatif sur l'environnement lorsqu'ils sont mélangés à des déchets ménagers destinés à l'enfouissement. En effet, les végétaux contribuent à augmenter la fraction fermentescible que l'on cherche au contraire à diminuer pour réduire la production de biogaz et de lixiviats. La fermentation anaérobie des déchets verts produit du méthane et charge les lixiviats en matière organique (voir le traitement des déchets sur notre site internet).

De plus les déchets enfouis dans le centre de stockage coûtent cher (exploitation, amortissement et Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et ce mode de traitement est réservé aux déchets ultimes.

## TONNAGES ADMIS SUR LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

.....

Sur le secteur de Trinoval, **4 546 tonnes** de déchets verts ont été recueillis en déchetterie puis acheminés sur la plateforme de compostage.



# Les indicateurs

## 01 COMMUNICATION

### ECO-RESPONSABILITÉ – ECO-CONCEPTION

Les supports de communication sont éco-conçus : ils sont imprimés sur papier recyclé avec encres végétales, et les maquettes limitent les aplats de couleurs. La collectivité s'engage dans la dématérialisation de documents papiers y compris lors des convocations aux Assemblées délibérantes et la mise à disposition systématique de supports d'information sur le site internet. Ces notions sont également appliquées aux actions de communication afin de sensibiliser les scolaires, tout d'abord, avec l'aide de visites et animations. Les usagers sont quant à eux sollicités dans l'acquisition des bons gestes de consommation et de tri. Ces éléments favorisent l'éco-citoyenneté, garant de la préservation de l'environnement.

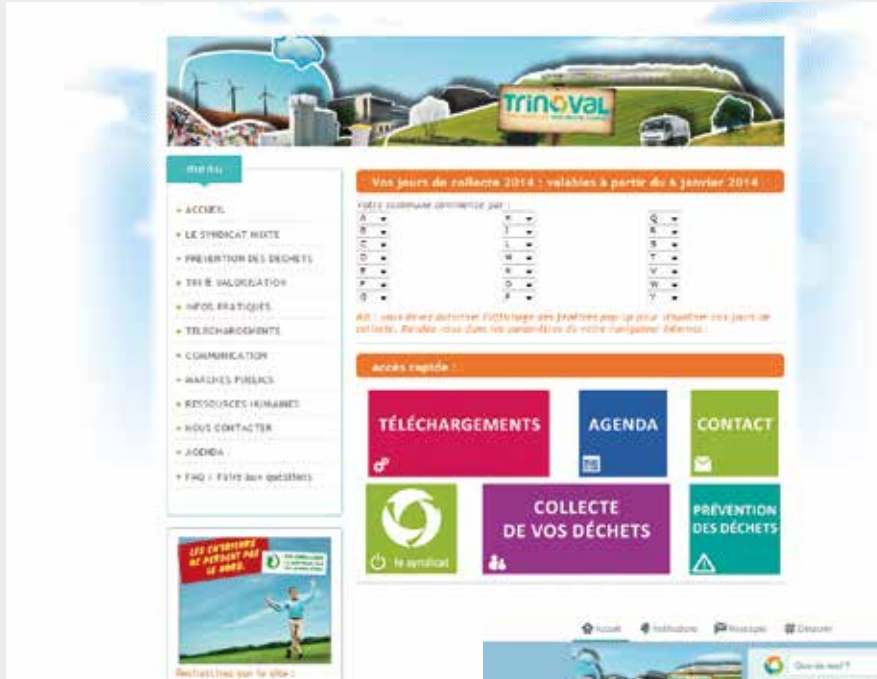
### SUPPORTS DE COMMUNICATION



dépliant d'information "Tricycle"  
trimestriel imprimé à 34 000 exemplaires  
distribution toutes boîtes sur 161 communes



site internet : [www.trinoval.fr](http://www.trinoval.fr)  
fréquentation 2013 - 2014 = + 60%



profil Twitter

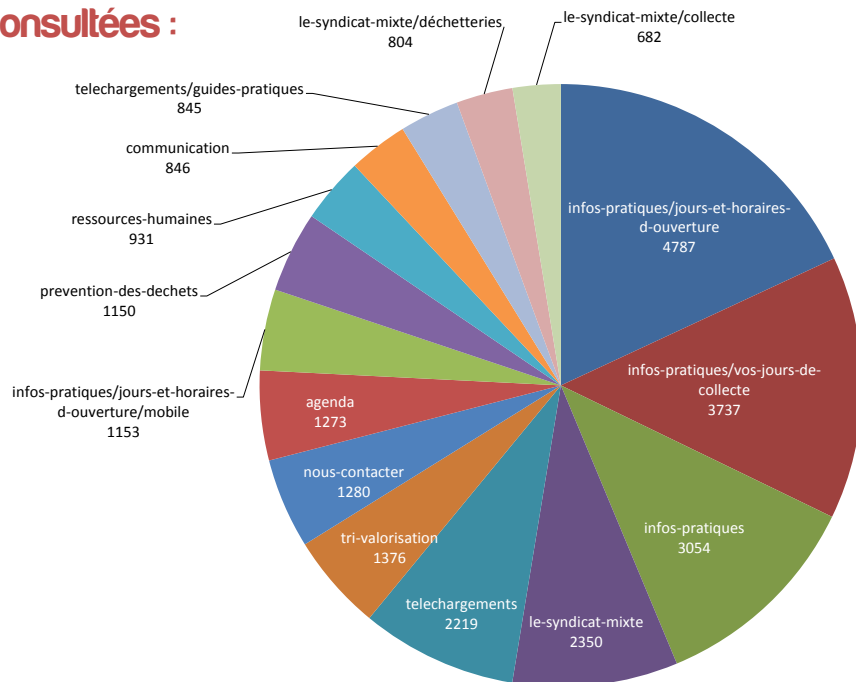
36



page Facebook

	Visiteurs	Progression	Pages visitées	Progression	Pages visitées / Visiteur	Progression
2013	8 857		36 566		4,12	
2014	14 214	60%	48 182	32%	3,38	-18%

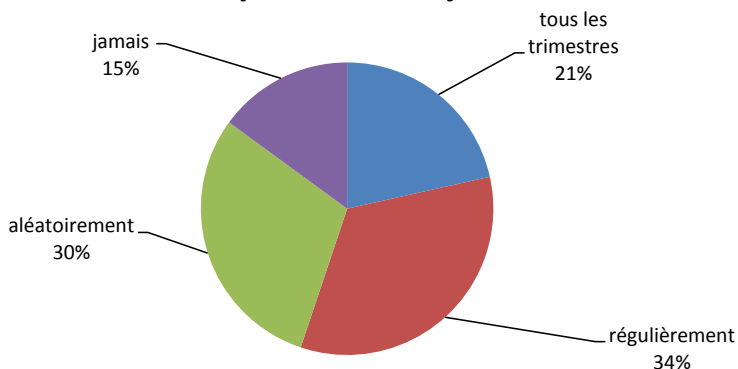
### Top 15 des pages les plus consultées :



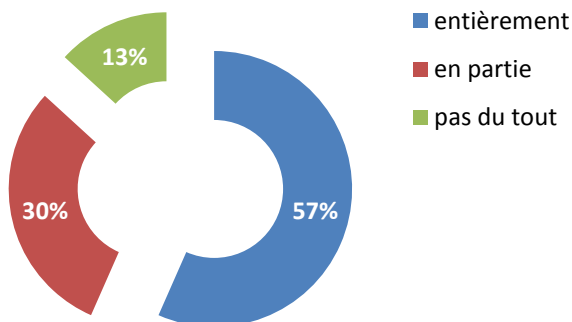
### SONDAGE DÉPLIANT D'INFORMATION "TRICYCLE" :

85 % des sondés déclarent recevoir le dépliant Tricycle.

#### Réception du Tricycle



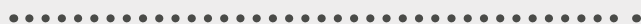
#### Consultation



87 % des sondés consultent en tout ou partie le dépliant.

## ANIMATIONS SCOLAIRES ET

## SENSIBILISATION

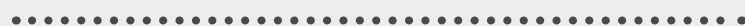


Des ateliers pour enfants sont proposés aux établissements du territoire du syndicat. Animés par l'Ambassadrice de Tri, ces ateliers sont également déclinés pour les adultes, destinés à sensibiliser la population à la réduction des emballages et au tri des déchets.



	2013	2014
Public	nbre de personnes sensibilisées	
Organismes *	15	392
Grand public	555	806
Centre de loisirs	56	174
Scolaires	365	789
Associations	-	308
Elus	-	93
<b>TOTAL</b>	<b>991</b>	<b>2562</b>

## VISITES DE SITE



**Les visites de nos installations sont gratuites et ouvertes aux particuliers et aux scolaires qui souhaitent en savoir plus sur notre outil de production.**

L'ambassadrice de tri vous propose d'informer les visiteurs sur le devenir des déchets depuis leur production chez l'habitant jusqu'à son traitement. Chaque déchet bénéficie d'un traitement qui lui est propre, connaît un parcours en fonction de la spécificité de sa matière première.

Notre outil de production est utilisé par des femmes et des hommes, et les visites de site sont un excellent moyen de se rendre compte des métiers qui composent notre secteur d'activité et représentés au sein de notre structure.

	2013	2014
Public	nbre de personnes sensibilisées	
Associations	20	27
Elus	76	114
Organismes *	149	174
Grand public	183	131
Scolaires	964	864
Centre de loisirs	-	43
<b>TOTAL</b>	<b>1 392</b>	<b>1353</b>

**visites + animations**  
= **3 915 personnes sensibilisées (+ 64.3 %)**

\* Organismes = Centre médico social, foyer de vie, IME, Centre de formation, ...

# 02 PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

## OBJECTIFS

.....

*La quantité d'ordures ménagères et assimilées collectée ne cesse d'augmenter et les collectivités doivent constamment s'adapter pour faire face à un gisement de plus en plus important.*

En octobre 2011, Trinoval s'est engagé avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) dans un programme local de prévention des déchets, en application du « Grenelle 2 », qui a pour objectif de **réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant pour les cinq prochaines années.**

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir et de développer des actions de prévention au sein de son territoire.



La première année du programme local de prévention des déchets a consisté à réaliser un diagnostic du territoire, mettant en évidence les particularités de notre territoire, et d'identifier des gisements d'évitements afin d'établir un plan d'actions pour les quatre années suivantes.

RÉDUISONS  
VITE NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)

Afin de relever avec succès ce nouveau défi de réduction de notre production de déchets, l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre territoire ont un rôle essentiel à jouer. Le rôle de TRINOVAL est d'aller à leur rencontre, de trouver des intérêts communs et de les fédérer afin de participer à la création d'une dynamique locale, sociale et économique.

Le diagnostic a permis d'identifier les 9 actions qui auront pour finalité de promouvoir la prévention des déchets au sein de notre territoire et d'atteindre notre objectif principal : la **réduction de 7% de la production des OMA soit -24.7 kg/hab/an d'ici 2016.**

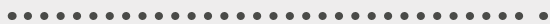
## LES MOYENS HUMAINS

.....

Le programme de TRINOVAL s'étend sur le territoire de l'Oise et de la Somme. Nous distinguons 2 équipes de terrain pilotées par le chargé de mission de TRINOVAL.

L'équipe Somme est composée de : Angélique CORRETTE, Lydie DEVISMES, Sabine DAVID et Véronique DEALET. L'équipe Oise est orchestrée par Maryline FOSSE et Antoine DHEILLY.

## LES ATELIERS EN DÉTAIL



- ▶ **COMPOSTAGE** : Autour du composteur, l'objectif est de tester les connaissances des usagers et d'apprendre les règles du compostage.
- ▶ **JARDIN RESPONSABLE** : Connaître les alternatives aux produits phytosanitaires et prendre conscience de l'impact environnemental de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ▶ **CONSOMMER DURABLE** : L'objectif de cet atelier est d'échanger sur les possibilités d'alternatives plus « durables ».
- ▶ **ECO CONSO** : L'utilisateur est placé en tant que consommateur, il est amené à réfléchir sur les différents conditionnements des produits qui sont proposés dans le commerce.
- ▶ **FRIGO « ANTI-GASPI »** : Savoir conserver ses aliments et organiser ses courses, connaître la signification des DLC/DLUO\*, savoir accommoder ses restes, prendre conscience de l'impact environnemental du gaspillage alimentaire.
- ▶ **MÉNAGE RESPONSABLE** : Connaître la signification des différents labels/ pictogrammes, prendre conscience de l'impact environnemental de l'utilisation des produits ménagers industriels (substances chimiques, déchets,...), savoir fabriquer ses produits ménagers écologiques.

## LA PRESENCE TERRAIN



- ▶ Foires/Fêtes,
- ▶ Fête de la nature SAMARA, Florales AIRAINES, Fête de l'eau LONGPRE LCS, Chahut vert HORNOY LE BOURG, course la Poyaise POIX DE PICARDIE, Foire du déparquage LIOMER, ...
- ▶ Événementiels (TRINOVAL organise),
- ▶ Printemps de l'Industrie, Semaine Européenne de Réduction des Déchets,
- ▶ Associations/Entreprises,
- ▶ Jardineries, Jardins, Epicerie Sociales, Restos du Cœur, Mission Locale, Banque Alimentaire, Com de Com, Personnel de Communes, Association Insertion, MFR, Recycleries, ...

*Le choix de la présence terrain s'effectue en fonction de l'ampleur de l'événement et de la cohérence avec les messages de la prévention des déchets.*

L'info en



L'autocollant Stop-pub est gratuit et maintenant disponible dans toutes les mairies du territoire.



# SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

- ▶ **7** guides composteurs formés en 2014 sont à votre disposition pour vous aider à mieux composter à domicile.
- ▶ **150** nouveaux foyers ont été équipés en composteur en 2014.

**Ça composte aussi chez eux :**  
*l'école de Longpré-les-Corps-Saints,  
 les jardins solidaires de Beaucamps-le-Vieux,  
 le collège d'Ailly-sur-Somme,  
 l'épicerie sociale de Poix-de-Picardie,  
 ...*

## LES RÉSULTATS

### Evolution du ratio des déchets ménagers et assimilés (en kg/hab)

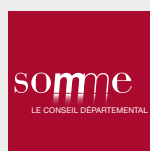
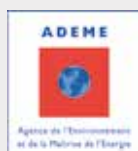
	Année de référence Début du Programme			2014		Année N+5 Objectif	
	2011	2012	2013			2015	2016
<b>RECYCLABLES</b>	68,2 kg/hab	62,1 kg/hab	60,6 kg/hab	<b>59,6 kg/hab</b>	😊	...	63,4 kg/hab
<b>VERRE</b>	45,1 kg/hab	46,1 kg/hab	41,3 kg/hab	<b>40,1 kg/hab</b>	😊	...	41,9 kg/hab
<b>OMr</b>	239,4 kg/hab	227 kg/hab	223,6 kg/hab	<b>226,3 kg/hab</b>	😐	...	222,7 kg/hab

### En conclusion

L'année 3 du programme local de prévention des déchets de TRINOVAL s'est enrichie de nouveaux partenaires et a vu le nombre d'animation de terrain augmenter considérablement.

En 2015, les projets continuent avec l'ambition de faire toujours autant d'animations de terrain, et l'organisation d'un banquet anti-gaspillage alimentaire le 30 mai 2015 à Flixecourt, la mise en place du compostage chez nos partenaires demandeurs, l'équipement en gobelets réutilisables pour davantage d'éco-événements, la mise en place de la Charte d'utilisation du papier dans les organismes volontaires, l'organisation d'événements lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, ...

Merci à nos partenaires



Ensemble, réduisons nos déchets !

## OPÉRATION POULES 2

.....

En écho à la première édition (2013), l'événement en 2014 consiste à :

- ▶ sensibiliser les usagers à la prévention des déchets de façon originale et conviviale et susciter la curiosité,
- ▶ répondre à la demande des usagers,
- ▶ réunir les partenaires, usagers et élus autour d'une thématique fédératrice,
- ▶ solliciter de nouveaux partenariats.

### Fonctionnement

Des tickets à gratter ont été remis aux participants à l'issue de :

- ▶ participation à un atelier de sensibilisation  
ou
- ▶ passage en déchetterie  
ou
- ▶ passage chez l'un des partenaires

afin de gagner :

- ▶ poulaillers,
- ▶ composteurs,
- ▶ entrées pour le parc de SAMARA,
- ▶ duo de poules,
- ▶ réductions dans les Recycleries de Condé Folie et Poix de Picardie,
- ▶ réductions dans la serre de Villers Campart.
- ▶ « kits poule »,

**La poule**  
mon composteur  
... sur pattes !

150 kg  
de déchets alimentaires  
consommés par an  
= 150 kg  
de déchets évités

retrouver le plaisir  
des œufs frais

Une poule dans mon jardin  
**= 150 kg de déchets en moins !**

**Du 24 au 29**  
**novembre**

**TrinovaL** vous fait gagner  
**des poules !**  
et de nombreux autres lots

+ d'infos sur  
**WWW.TRINOVAL.FR**

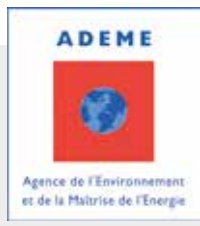
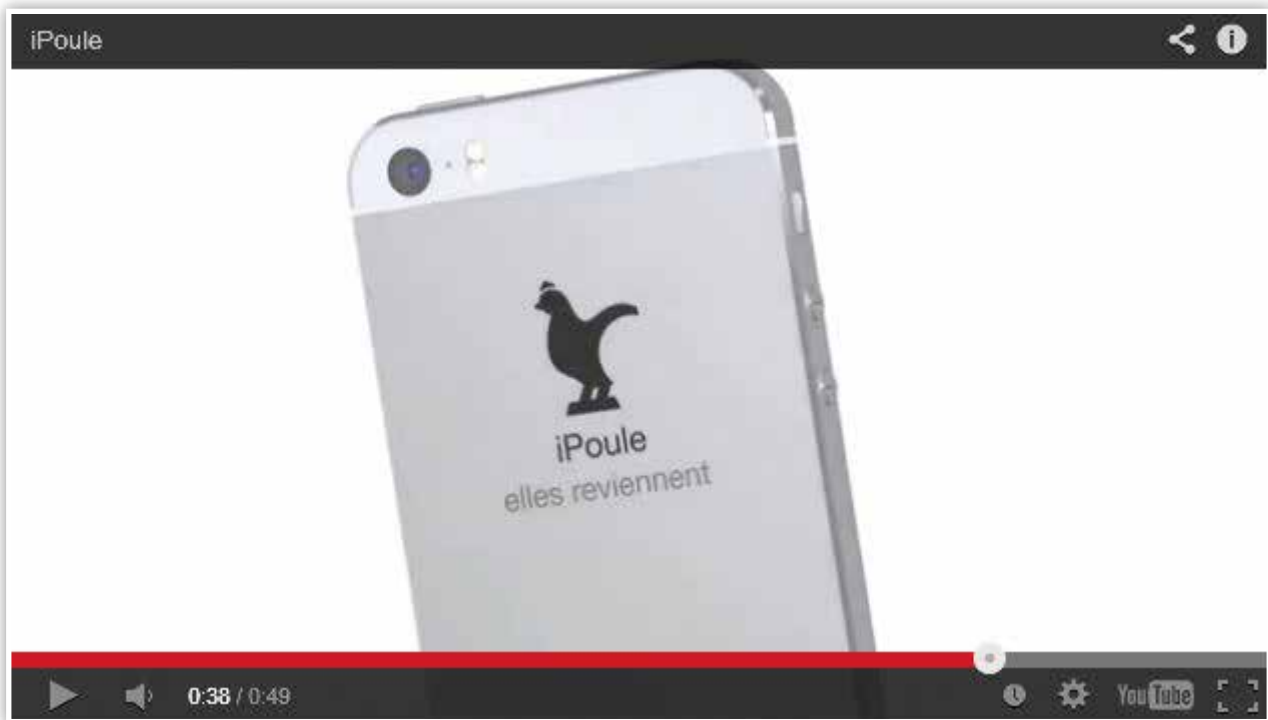
# Les résultats

4 vidéos 4 de teasing

2000 tickets distribués,  
2000 tickets gagnants

136 personnes sensibilisées directement

3 nouveaux partenariats



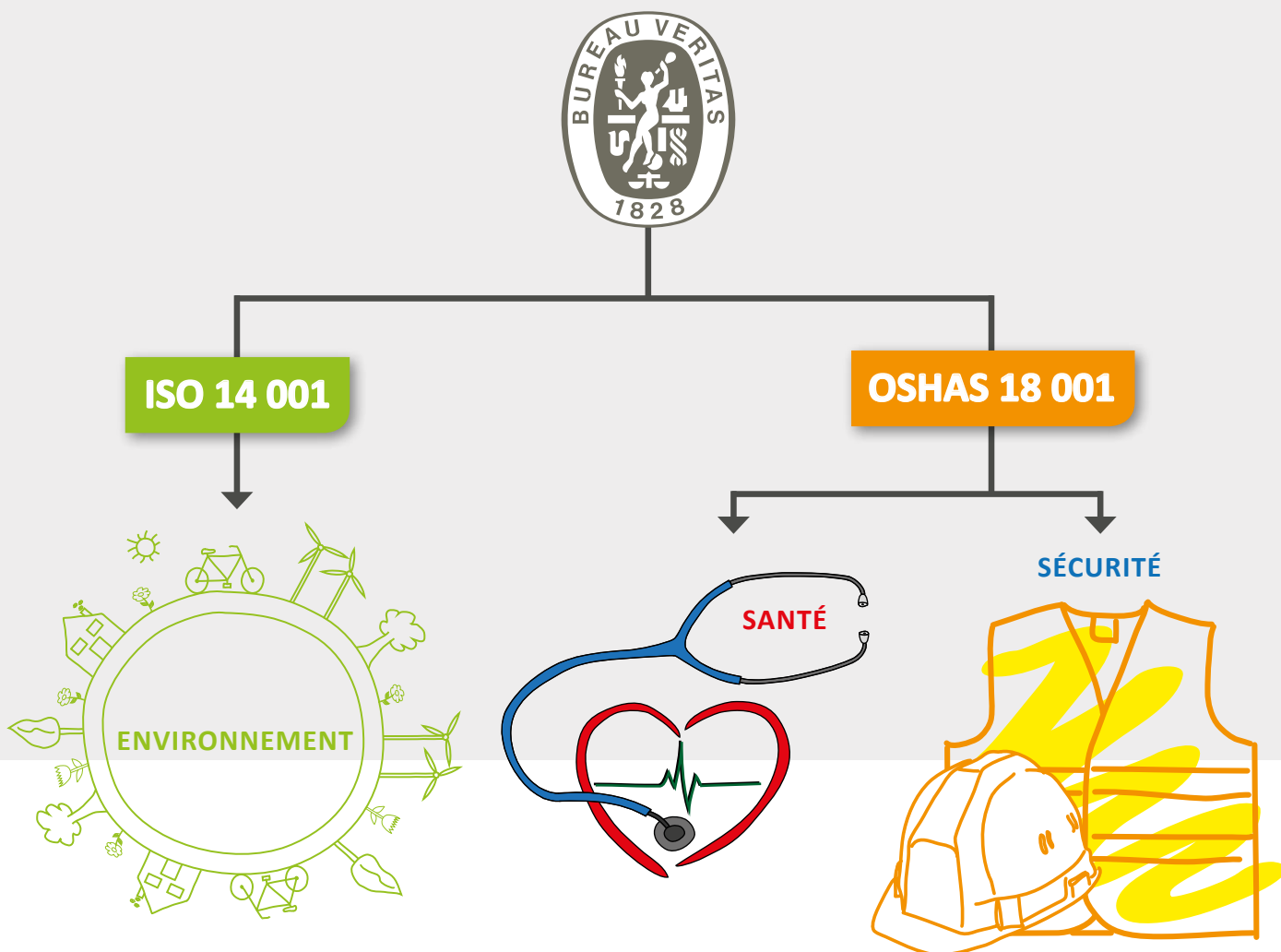
# 03 SÉCURITÉ, SANTÉ & ENVIRONNEMENT

LES CERTIFICATIONS ET LA POLITIQUE  
SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT DE  
TRINOVAL.

.....



Trinoyal est certifié **ISO 14001** et **OHSAS 18001** depuis décembre 2004. La première certification concerne la **réduction des impacts environnementaux**, la seconde concerne la **prévention des atteintes aux personnes**.



Dans le cadre de ces certifications, le syndicat fixe des objectifs d'amélioration détaillés dans la politique santé sécurité environnement. Ces objectifs sont fixés afin de réduire les risques pour la santé et la sécurité des personnes et pour prévenir la pollution. Elle est révisée lorsque le contexte évolue ou que les objectifs sont atteints. La politique est affichée, visible et consultable par l'ensemble du personnel de Trinoyal ou toute personne intervenant sur le site.



Au quotidien, les actions mises en place par l'équipe de préventeurs se traduisent par :

- le développement de consignes et recommandations de sécurité,
- l'amélioration des postes et l'environnement de travail,
- le contrôle de conformité des outils de travail,
- le respect de la réglementation en vigueur.

## LES INSTALLATIONS DE TRINOVAL ET LA RÉGLEMENTATION ASSOCIÉE.

.....

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) assure, pour le compte du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, le contrôle des dispositions prises par les exploitants d'établissements industriels en faveur :

- ▶ de la prévention des risques technologiques,
- ▶ de la réduction des rejets polluants dans l'eau et dans l'air,
- ▶ de la réduction et de la bonne élimination des déchets,
- ▶ ainsi que de la réhabilitation des sites et sols pollués.

L'inspection des installations classées exerce des missions de police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles. Ces missions visent à prévenir et à réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique.

Trinoyal est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation d'exploiter et est donc soumise à des dispositions particulières contrôlées par la DREAL.

# 04 BUDGET

## DÉPENSES

### Modalités d'exploitation du service d'élimination

		régie directe	marché d'exploitation	
<b>COLLECTE</b>	secteur Somme	✓		
	secteur Oise (CCPV)		société SEPUR	
<b>TRAITEMENT</b>	centre de stockage des déchets non dangereux		société IKOS Environnement	
	plateforme de compostage	retournement du compost		société IKOS Environnement
		broyage des déchets verts		société IKOS Environnement
		criblage		société IKOS Environnement
	centre de tri	✓		

### Principales prestations et fournitures ponctuelles attribuées en 2014

		HT	TTC
<b>PLUG IT</b>	Matériel informatique .....	2 255 €	2 706 €
<b>SIGNATURE</b>	Fourniture et installation d'une signalétique.....	24 000 €	28 800 €
<b>LABELCOM</b>	Fourniture et installation d'une signalétique.....	20 000 €	24 000 €
<b>ACIP</b>	Caisson déchetteries.....	41 880 €	50 256 €
<b>LOUAULT</b>	2 remorques porte caissons .....	50 980 €	61 176 €
<b>UTPM</b>	Conteneurs verre et recyclables .....	62 236 €	74 683 €
<b>PC2I</b>	Fourniture et installation d'un logiciel GMAO .....	25 500 €	30 600 €
<b>CITROEN</b>	2 véhicules particuliers .....	37 517 €	45 020 €
<b>RENAULT</b>	Véhicule particulier.....	16 910 €	20 292 €
<b>SIDEM</b>	Echangeur à plaque (récupération de thermies).....	19 968 €	23 962 €
<b>BURGEAP</b>	Assistance et accompagnement DDAE .....	53 715 €	64 458 €
<b>JPC PARTNER</b>	AMO construction casier C2 .....	84 375 €	101 250 €
<b>STPA</b>	Construction casiers C2 - Terrassement et mise en œuvre.....	905 500 €	1 086 600 €
<b>EGC GALOPIN</b>	Construction casier C2 – Etanchéité .....	537 880 €	645 456 €

## Principales prestations réalisées sur marchés pluriannuels en 2014

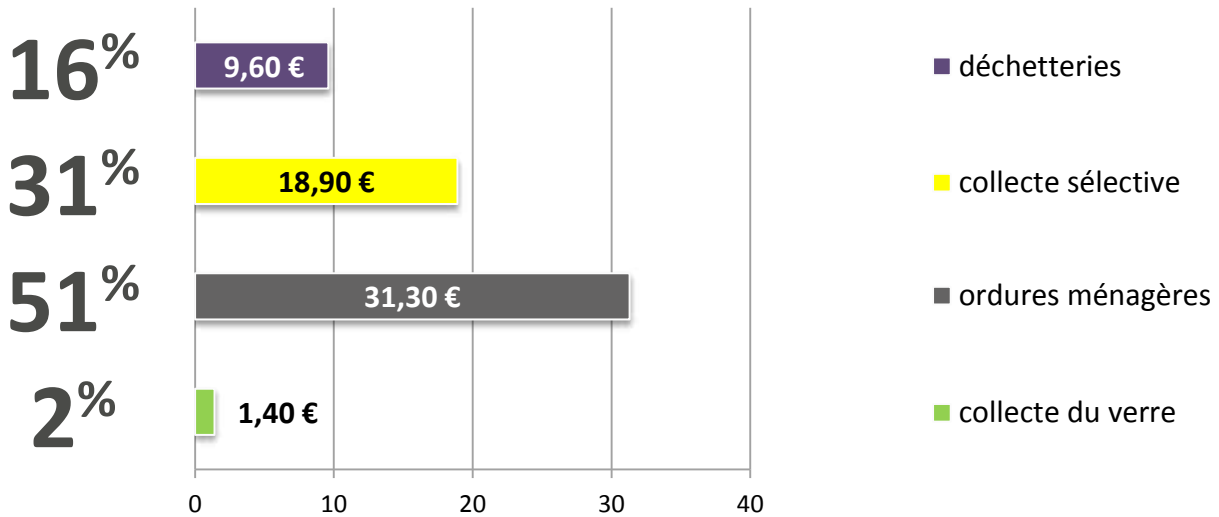
		<i>HT</i>	<i>TTC</i>
<b>IKOS</b>	Exploitation de l'ISDND.....	965 500 €	1 062 050 €
<b>MMA</b>	Assurances.....	52 000 €	52 000 €
<b>GOUZE</b>	Ménage des locaux.....	18 875 €	22 650 €
<b>PARIN PNEUS</b>	Pneumatiques.....	35 108 €	42 130 €
<b>BARDUSH</b>	Location entretien vêtements professionnels .....	59 200 €	71 040 €
<b>NOLLET</b>	Carburants .....	280 632 €	336 758 €
<b>ME QUENNEHEN</b>	Prestations juridiques .....	3 366 €	4 039 €
<b>CARRU VIDANGES</b>	Entretien séparateurs hydrocarbures - assainissement.....	9 070 €	10 884 €
<b>SEMERU</b>	Maintenance débimètres .....	2 440 €	2 928 €
<b>F &amp; P</b>	Maintenance informatique.....	11 051 €	13 261 €
<b>SSI SCHAEFFER</b>	Achat de conteneurs à déchets (collecte PAP).....	76 640 €	91 968 €
<b>TRIDEM</b>	Tri des déchets.....	160 071 €	176 078 €
<b>QUADRIA</b>	Composteurs.....	17 147 €	20 576 €
<b>PORTAKABIN</b>	Location d'un bâtiment modulaire .....	13 368 €	16 042 €
<b>DIVERS IMPRIMEURS</b>	Impression de documents .....	18 312 €	21 974 €
<b>ADREXO</b>	Distribution de documents.....	7 714 €	9 257 €
<b>CHIMIREC</b>	Enlèvement et traitement de déchets de déchetteries (DDS) .....	47 772 €	52 549 €
<b>OLRIC</b>	Entretien photocopieurs.....	1 284 €	1 541 €
<b>DUCLERCQ</b>	Fournitures de bureau .....	2 050 €	2 460 €
<b>SFR</b>	Téléphonie mobile .....	2 647 €	3 176 €

## Achats de biens effectués par l'intermédiaire de l'UGAP

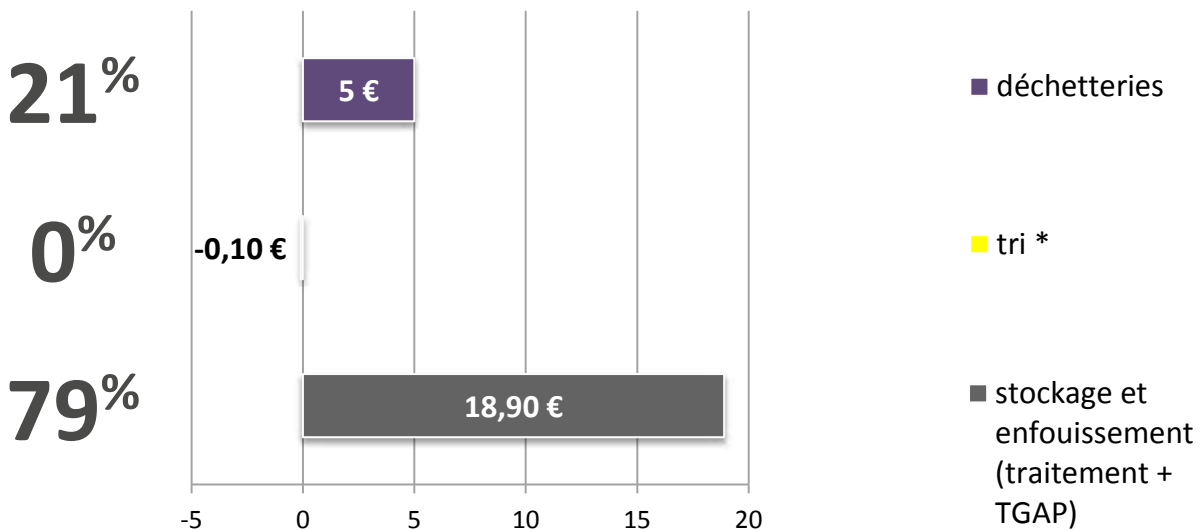
		<i>HT</i>	<i>TTC</i>
<b>UGAP</b>	2 véhicules de collecte des déchets ménagers.....	328 385 €	394 062 €

## Coûts aidés<sup>1</sup> à l'habitant

Collecte à la tonne



Traitement à la tonne



\* hors déchets de déchetteries

**Coût aidé total à l'habitant :**

**84,90 €**

<sup>1</sup> Le coût aidé représente la part qu'il reste à financer (par la redevance et les contributions des collectivités adhérentes au traitement) pour équilibrer le service après prise en compte de l'ensemble des recettes (vente de matériaux recyclés, prestations, soutiens des éco-organismes, subventions).



# RECETTES

.....

Trinival perçoit :

- le produit des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) émises pour les usagers des communes individuelles,
- une contribution de la part de la Communauté de Communes du Canton de Conty et de la part de la Communauté de Communes du Sud Ouest Amiénois équivalente au produit des redevances facturées aux usagers,
- une contribution de la part de la Communauté de Communes de la Picardie Verte : à la tonne entrante sur le centre de stockage, à la tonne entrante sur la plateforme de compostage, à la tonne entrante pour les matériaux parvenant au centre de tri.

## Redevance

	HT	TTC
<b>PARTICULIERS</b>		
<b>FOYER DE 1 PERSONNE</b> .....	100,10 €	110,11 €
<b>FOYER DE 2 PERSONNES ET PLUS</b> .....	200,20 €	220,22 €
<b>RÉSIDENCE SECONDAIRE</b> .....	169,10 €	186,01 €
<b>PROFESSIONNELS</b>		
<b>UNITÉ DE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE</b> .....	200,20 €	
<b>UNITÉ DE RAMASSAGE BIHEBDOMADAIRE</b> .....	268,30 €	
<b>PRODUIT DES REDEVANCES ÉMISES PAR</b>		
<b>TRINOVAL</b> .....	2 698 000,00 €	
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-OUEST AMIÉNOIS</b> .....	1 638 000,00 €	
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY</b> .....	701 000,00 €	
<hr/>		
<b>TOTAL REDEVANCES</b> .....	5 037 000,00 €	

## Contribution Communauté de Communes de la Picardie Verte

<b>COMPÉTENCE TRAITEMENT</b> <b>(TRI, ENFOUISSEMENT, DÉCHETS DE DÉCHETTERIES)</b> .....	701 000,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL REDEVANCES + CONTRIBUTION CCPV</b> .....	5 738 000,00 €

## Accès aux déchetteries, centre de tri et centre d'enfouissement pour les professionnels

Des conditions particulières réglementent l'accès aux déchetteries pour les communes, artisans, commerçants, agriculteurs et petites entreprises.

<b>APPORTS EN DÉCHETTERIES ET CENTRE D'ENFOUISSEMENT</b> .....	57 000 €
<b>APPORTS EN CENTRE DE TRI (IKOS ENVIRONNEMENT)</b> .....	207 000 €

## Montant détaillé des soutiens reçus d'organismes

### **ECO EMBALLAGES**

**Soutien sur déchets recyclés** ..... 1 285 000 €

### **ECOFOLIO**

**Soutien sur papiers recyclés** ..... 24 000 €

### **OCAD3E**

**Soutien sur la collecte des D3E\*** ..... 23 000 €

### **ASP (AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT)**

**Participation État sur emplois aidés, contrats d'insertion** ..... 11 200 €

### **ADEME**

**Subvention Programme Local de Prévention des Déchets** ..... 111 380 €

### **CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME**

**Subventions sur achats de composteurs**

**et Semaine Européenne de Réduction des Déchets** ..... 21 500 €

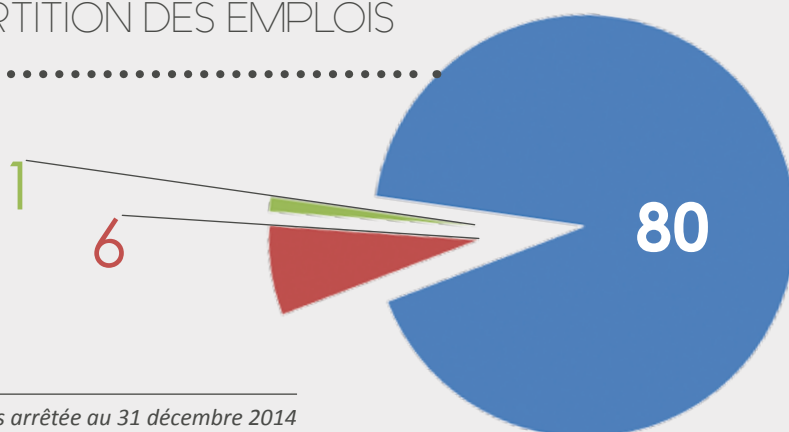
\* D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

## Recettes de valorisation

<b>DEROO</b>	GDM .....	3 736,50 €
<b>NEGOPAP</b>	GDM, Papier, collecte vrac, films .....	104 202,60 €
<b>RDM</b>	GDM, Papier, collecte vrac, films .....	59 025,42 €
<b>CGW</b>	GDM, Papier, collecte vrac, films .....	15 465,90 €
<b>UPM</b>	Papier.....	32 378,08 €
<b>STORA ENSO</b>	Papier.....	35 085,00 €
<b>UDREP</b>	Papier.....	2 279,00 €
<b>CHIMIREC</b>	Batteries .....	1 763,85 €
<b>REGAL AFFIMET</b>	Aluminium .....	4 913,72 €
<b>ARCELOR MITTAL</b>	Acier.....	35 996,30 €
<b>OCAD3E</b>	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.....	23 171,00 €
<b>OI MANUFACTURING</b>	Verre .....	145 269,00 €
<b>OTOR PICARDIE</b>	EMR, A5 .....	111 017,50 €
<b>STRAP DÉRICHEBOURG</b>	Ferraille.....	71 233,55 €
<b>VALORPLAST</b>	Plastiques.....	141 299,84 €

# 05 RESSOURCES HUMAINES

## RÉPARTITION DES EMPLOIS



- fonctionnaires (stagiaires et titulaires)
- non titulaires occupant un emploi permanent
- apprenti

Répartition des emplois arrêtée au 31 décembre 2014

## ABSENTÉISME PAR MOTIF EN NOMBRE DE JOURNÉES

	titulaires et stagiaires	évolution 2014/2013 en jours	non titulaires occupant un emploi permanent	évolution 2014/2013 en jours
maladie ordinaire	976	- 1 136	4	+ 4
longue maladie, longue durée	784	- 294	0	/
disponibilité d'office	704	- 16	0	/
AT imputable au service	745	+ 700	0	/
AT imputable au trajet	0	/	0	/
maternité	249	+ 183	0	/
paternité	0	- 22	0	/
autres raisons	34	- 205	1.5	- 7
<b>TOTAL</b>	<b>3 492</b>		<b>5.5</b>	

En 2014, TRINOVAL a participé au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents dans le domaine de la **prévoyance** : 7 802,88 € et de la **santé** : 5 865,17 €.

## FORMATION DES AGENTS

	CNFPT (cotisation obligatoire)	CNFPT (au-delà de la cotisation)	autres organismes	frais de déplacement à la charge de la collectivité	<b>TOTAL</b>
<b>coûts en €</b>	22 419	600	21 622	2 515	<b>47 156 *</b>

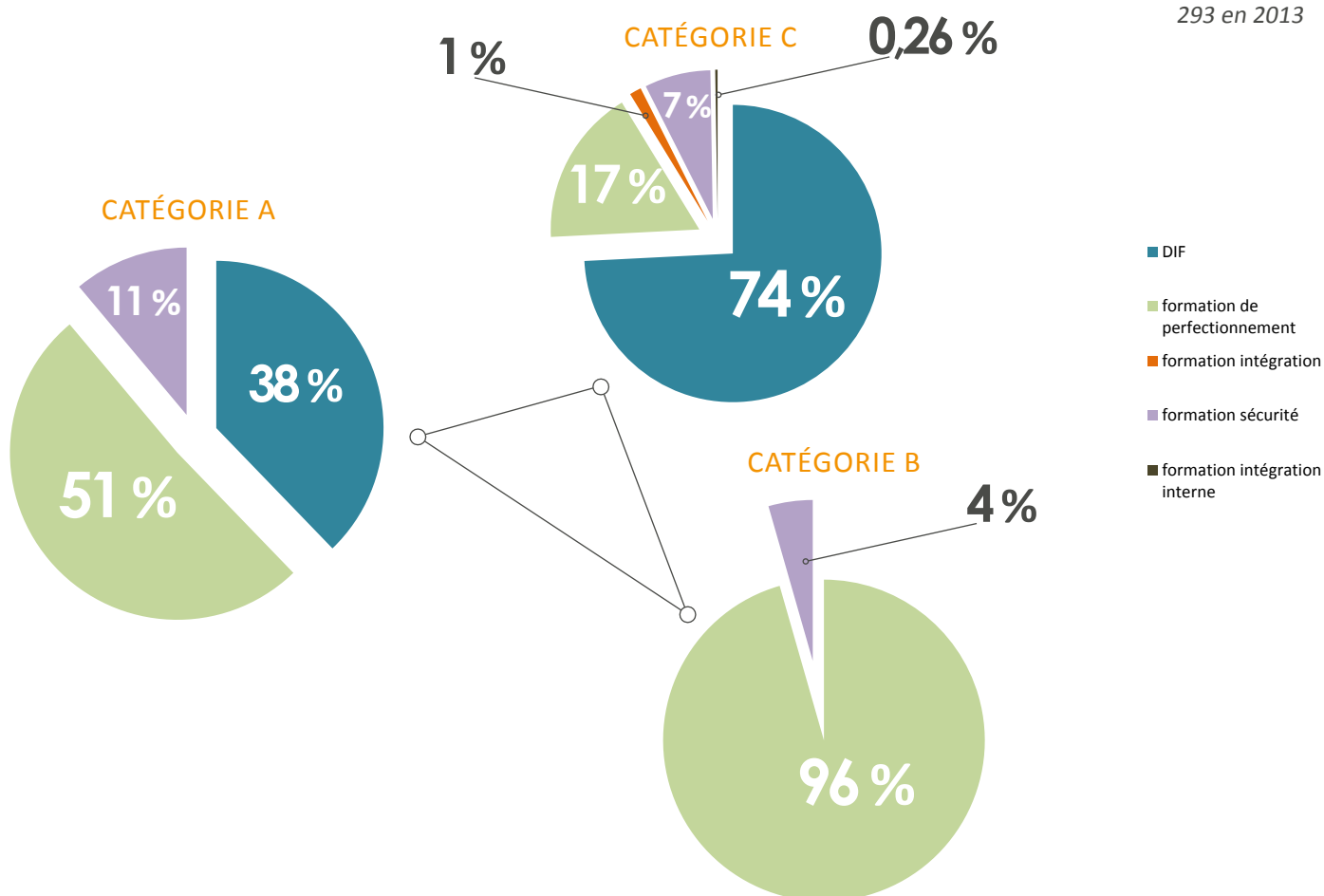
\* 33 210 en 2010  
33 327 en 2011  
34 083 en 2012  
47 812 en 2013

# RÉPARTITION DES FORMATIONS EN NOMBRE DE JOURS DE FORMATION

		CNFPT (cotisation obligatoire)	CNFPT (au-delà de la cotisation)	collectivité	autres organismes	TOTAL
CATÉGORIE A	DIF				8,5	8,5
	formation de perfectionnement	5		0,5	6	11,5
	formation sécurité		1,5		1	2,5
	total cat.A	5	1,5	0,5	15,5	22,5
CAT. B	formation de perfectionnement	3,5		2	16	21,5
	formation sécurité		1			1
	total cat.B	3,5	1	2	16	22,5
CATÉGORIE C	DIF	289				289
	formation de perfectionnement	4		1,5	61	66,5
	formation intégration	5				5
	formation sécurité		10		18	28
	formation intégration interne			1		1
	total cat.C	298	10	2,5	79	389,5
<b>TOTAL</b>		<b>306,5</b>	<b>12,5</b>	<b>5</b>	<b>110,5</b>	<b>434,5*</b>

\* 120 en 2010  
174 en 2011  
192 en 2012  
293 en 2013

## Répartition des formations en %



# Conclusion

---

Tout au long de nos carrières, tout au long de la vie, nous apprenons. Et l'année 2014 est riche d'enseignements. Nous avons constaté que nous pouvions résister à un contexte économique tendu. Nous avons compris que nous devons nous moderniser. Nous avons appris que nous pouvions être clairement compétitifs.

Nous trouvons de nouvelles voies de développement, de nouveaux soutiens, de nouvelles perspectives d'évolutions. Nous écrivons maintenant à travers le bénéfice de notre retour d'expérience les lignes de notre développement territorial futur.

Ces facteurs renforcent notre capacité d'adaptation mais aussi notre ambition. L'agressivité n'est pas l'apanage d'un service public tourné vers ses usagers, pour lequel nous clamons haut et fort que le seul objectif est de rendre le meilleur service au meilleur coût; mais notre développement fait tout de même écho à l'image, au professionnalisme et à la fiabilité que nous pourrions dégager avec le plus de puissance possible au-delà des frontières de notre territoire.

Ces mots ne doivent traduire que la fierté que nous avons d'appartenir à un Service Public qui maintient sa position et affirme son identité. Jamais nous ne perdons de vue l'idée d'un service ouvert au public, aux questions ou aux conseils. Nous sommes au service de l'utilisateur, pour l'utilisateur, et avec l'utilisateur. Nos portes sont grandes ouvertes vers l'extérieur, à l'image de notre volonté.



# Lexique

**BIO-DÉCHETS** : Déchets constitués de restes de repas alimentaires : pelures de fruits, épluchures de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, morceaux de gras ou de viande, etc. Ils représentent la fraction fermentescible des déchets ménagers et peuvent être valorisés sous forme énergétique et/ou organique (compost).

**BIOGAZ** : Gaz produit par la dégradation de la matière organique de nos déchets en l'absence d'oxygène.

**CASIER** : Subdivision de la zone à exploiter délimitée par une digue périmétrique stable et étanche, hydrauliquement indépendante (dans une installation de stockage de déchets non dangereux).

**CENTRE DE TRI** : Un centre de tri est une installation où les différentes catégories de déchets, préalablement triés par les habitants, sont séparés, manuellement par des agents de tri ou mécaniquement, selon leur nature (papier carton, bouteilles plastiques en PET, bouteilles plastiques en PEHD, acier, aluminium, tétrabriques...). Chaque matériau est ensuite conditionné avant d'être acheminé vers une entreprise de recyclage appropriée.

**COLLECTE** : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet (sacs poubelle, conteneurs,...) pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

**COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE** : L'utilisateur vient déposer les déchets qu'il a triés dans des conteneurs d'apport volontaire que la collectivité met à disposition de l'ensemble des usagers sur la voie publique, les parkings, les centres commerciaux...

**COLLECTE SÉLECTIVE (ACRONYME "CS")** : Il s'agit de la collecte de déchets préalablement triés par les habitants en vue de leur traitement (valorisation ou élimination).

**COLLECTIVITÉ COMPÉTENTE DANS LA GESTION DES DÉCHETS** : On distingue deux blocs de compétence : la collecte et le traitement. La commune peut déléguer tout ou partie de ses compétences à un EPCI à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération...) ou non (syndicat intercommunal [SIVOM, SIRTOM, SIROM, SICOM, Syndicat mixte...]). Le service est réalisé soit en régie (c'est-à-dire avec les moyens humains et matériels de la collectivité), soit confié à un prestataire privé.

**COMPOST** : Produit stable propre à l'enrichissement des sols, issu de la fermentation des résidus organiques (bio-déchets et déchets végétaux).

Il existe deux normes :

- NFU 44-051 pour l'amendement
- NFU 44-551 pour le support de culture



**COMPOSTAGE** : Le compostage est un processus de dégradation de la matière organique en présence d'oxygène par les micro-organismes (bactéries et champignons). Le compostage est possible à l'échelle du jardin d'un ménage : on parle alors de compostage individuel. A l'échelle d'une collectivité, il est réalisé dans une unité de compostage : les déchets sont alors broyés ; le broyat est alors retourné pendant sa transformation (qui dure plusieurs mois) avant d'être criblé.

**CORPS CREUX** : Ce terme regroupe les déchets ménagers suivants : verres, plastiques (PET, PEHD, PVC), briques alimentaires, acier et aluminium.

**CORPS PLATS** : On entend par «corps plats», les déchets suivants : journaux et magazines, papiers, cartons, verres, plastiques, acier et aluminium.

**D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

**DÉCHETTERIE (OU DÉCHÈTERIE)** : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer leurs déchets (encombrants, gravats, huiles usagées, verre, papier-carton, etc.).

**DÉCHETS ASSIMILÉS** : Déchets non dangereux provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers.

**DÉCHETS "ENCOMBRANTS" DES MÉNAGES** : Déchets ménagers occasionnels qui, par leur volume ou leur poids, ne sont pas collectés dans les tournées de ramassage des ordures ménagères.

**DÉCHETS FERMENTESCIBLES (OU PUTRESCIBLES)** : Ils regroupent les déchets verts et les biodéchets et sont traités par compostage ou méthanisation.

**DÉCHETS RECYCLABLES MÉNAGERS (DITS AUSSI "RECYCLABLES")** : Se dit pour les déchets qui peuvent faire l'objet d'un recyclage. Ils sont composés de plastiques, cartons, briques alimentaires, journaux, revues etc...

**DÉCHETS ULTIMES** : « Déchets qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de leur caractère polluant ou dangereux » (loi du 13 juillet 1992).

**INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) - (ANCIENNEMENT CET OU CSDU)** : C'est le lieu de stockage ultime des déchets. Il est doté de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés. On distingue trois types d'installation selon le caractère plus ou moins dangereux des déchets qui y sont stockés :

- classe I : déchets spéciaux ou toxiques.
- classe II : déchets ménagers et assimilés.
- classe III : déchets inertes (gravats, terre).

**LIXIVIAT** : Les lixiviats sont les eaux qui ont traversé le massif de déchets stockés en ISDND en se chargeant bactériologiquement et chimiquement.

**MÉTHANISATION** : Fermentation anaérobie (en absence d'air), contrôle qui aboutit à un dégagement de biogaz, pouvant être récupéré. On parlera de tri-méthanisation, lorsque la fraction de déchets destinée à une fermentation contrôlée a subi un tri préalable.

**ORDURES MÉNAGÈRES (ACRONYME «OM»)** : Les ordures ménagères au sens large sont les déchets collectés dans le cadre des tournées de ramassage organisées par les collectivités. Ces déchets proviennent des ménages (ordures ménagères au sens strict) ainsi que des commerçants et administrations collectés dans les mêmes conditions (déchets assimilés).

**PEHD - POLYÉTHYLÈNE HAUTE DENSITÉ (FLACONS OPAQUES DES ADOUCISSANTS, BOUTEILLES DE LAIT...)** : Par recyclage, le PEHD permet la réalisation en multicouches de flacons opaques non alimentaires.

**PET - POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHTALATE** : Il s'agit d'un polyester utilisé pour un type de bouteille de liquide alimentaire convenant particulièrement bien aux boissons et aux eaux embouteillées. On distingue les PET clairs et incolores des PET foncés. Le PET recyclé peut servir à la fabrication de fibres synthétiques convenant au rembourrage de couettes ou d'oreillers.

**PLASTIQUE** : A l'origine adjectif (matière plastique), le terme plastique est devenu substantif par l'usage pour désigner un ensemble d'objets fabriqués en matière plastique. Il existe plus de 50 sortes de matières plastiques dont les plus utilisées dans l'industrie d'emballage sont le PVC, le PET, le PEHD.

**RÉCUPÉRATION** : Ensemble des opérations de collecte, démontage ou démolition, destinées à extraire un déchet de son circuit traditionnel d'élimination en vue de sa valorisation. La récupération fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets

**RECYCLAGE** : Le recyclage consiste à réintroduire directement un déchet dans un cycle de production dont il est issu en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

58

**RÉEMPLOI** : Nouvel emploi d'un déchet pour un usage similaire à celui de son premier emploi. Le réemploi fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets

**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Elle est liée au service rendu. Son montant varie généralement : selon le nombre de personnes dans le foyer, selon le volume des bacs ou des sacs remis par l'autorité gestionnaire du service, selon le poids des déchets emmenés à l'occasion d'une pesée embarquée. (Source : ADEME)

**RÉUTILISATION** : Nouvel emploi d'un déchet pour un usage différent de son premier emploi. La réutilisation fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets

**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. C'est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local (pour les professionnels). Ainsi, elle n'est pas du tout liée à la quantité de déchets produite par le ménage ou le professionnel. (Source : ADEME)

**TRAITEMENT** : Le traitement des déchets a pour objectif de réduire, dans des conditions contrôlées, un potentiel polluant initial. Le traitement des déchets est envisagé aujourd'hui dans un cadre de complémentarité des filières et comprend des opérations de valorisation (matière et organique), d'incinération et de stockage.

**TRAITEMENT BIOLOGIQUE** : Procédé mettant en œuvre des fermentations grâce à l'action d'organismes vivants.

**TRI** : Opération visant à séparer des catégories de matériaux (verre, papier, carton, plastiques, etc ...) voire des sous-catégories (verre blanc, flacon PVC), les unes des autres. On distingue le tri réalisé en amont par l'utilisateur (tri à la source ou non-mélange) ou par les employés de collecte, du tri effectué en centre de tri (extraction).

**VALORISATION** : Mode d'exploitation des déchets qui vise à les transformer afin de les réintroduire dans le circuit économique. Le terme générique de valorisation intègre le réemploi, la réutilisation, le recyclage, la valorisation organique, la régénération et la valorisation énergétique des déchets.

**VALORISATION MATIÈRE** : Mode d'exploitation des déchets qui permet l'usage de la matière constitutive des déchets. Elle comprend le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation de la matière organique.

**VALORISATION ORGANIQUE** : Mode de valorisation de la partie organique des déchets par traitement biologique (compostage ...) conduisant à la production d'un matériau humide stable appelé compost, semblable à du terreau. Réutilisation par les agriculteurs et activités assimilées (maraîchage, viticulture, etc.), services d'entretien d'espaces verts, habitants, services d'aménagement de la voirie, ...

# Trinova

[WWW.TRINOVAL.FR](http://WWW.TRINOVAL.FR) TRIER.INNOVER.VALORISER

Syndicat Mixte Interdépartemental  
de Ramassage et de Traitement  
des Ordures Ménagères

Chemin Rural n°3  
80640 THIEULLOY L'ABBAYE

t : 03 22 90 36 60  
f : 03 22 90 10 59

messagerie : [contact@trinoval.fr](mailto:contact@trinoval.fr)  
site internet : [www.trinoval.fr](http://www.trinoval.fr)



**réduire**  
collecter  
**trier**  
**traiter**  
valoriser

NOS DÉCHETS



Pour toute question ou demande de visite de site : **03 22 90 36 60**

